



LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1142-1143 - NOVEMBRE-DECEMBRE 2002

NEVERS : UN CONGRES TOURNE VERS L'ACTION ET L'AVENIR



Ci-dessus : vue partielle de la salle du Congrès lors de la séance d'ouverture. Plus de 750 participants y ont assisté, venus de plus des deux tiers des départements.

Ci contre :
Le Président Robert Chambeiron, Secrétaire général-adjoint du Conseil National de la Résistance, et Louis Cortot, Compagnon de la Libération, déposent, au nom de la direction nationale de la Résistance, une gerbe au Monument de la Résistance, en hommage à tous les Résistants tombés dans la lutte de Libération.

(cliché Fernandez/Cyclope)

TENIR HAUT NOS SYMBOLES, NOTRE ESPOIR...

Dès l'ouverture de ses travaux, le Congrès National de Nevers fut empreint de gravité. Gravité, parce que frappé par de nombreux deuils, inévitables vu notre âge moyen mais qui n'en sont pas moins douloureux entre anciens camarades de combat, que séparent opinions, appartenances anciennes ou présentes positions sociales, mais qu'unit indéfectiblement comme le dit un jour l'un des leurs, Chaban-Delmas, l'essentiel : l'amour de la liberté, de la dignité humaine, le respect des autres, la volonté de remettre aux générations qui nous suivent un monde en Paix.

Sous un grand portrait de celui à qui venait d'être rendu par la République et par les siens l'hommage qu'il méritait – le colonel Rol-Tanguy, coprésident qui vient de quitter ce monde – ces nobles idéaux, ancrés au cœur de tous les participants et de tous ceux qui les avaient délégués, furent une fois de plus exposés par le rapport du Bureau National sortant et les délégués y reconnurent si bien leurs soucis, leur fidélité, leur certitude en l'avenir, que cet exposé fut à coup sûr applaudi plus longuement et chaleureusement que jamais.

Quant on pense que 57 ans après la victoire sur le nazisme, des foyers de guerre subsistent ou renaissent, que des criminels contre l'humanité sont l'objet de la sollicitude d'organismes nationaux ou internationaux censés rendre la justice, que des disciples des vaincus de 1945 pervertissent des secteurs de l'opinion publique, même en France, qu'il faut encore lutter pour faire reconnaître les services des survivants de la Résistance (la majorité de ceux des disparus ne l'ayant d'ailleurs jamais été) et pour obtenir un enseignement correct des années aux prises avec le nazisme, comment ne pas s'unir et le demeurer, faire barrage, maintenir engagées toutes nos forces, imposer notre vigilance aux pouvoirs, tenir haut dressés nos expériences, nos symboles (le 27 mai, par exemple, qui contribua si puissamment à imposer de Gaulle, et la République aux Alliés mêmes), nos espoirs inextinguibles, notre foi commune et totale dans les valeurs humaines qui ont coûté au monde des dizaines de millions de victimes ?

Elles ont vaincu. Les laisser en désuétude ?
JAMAIS !

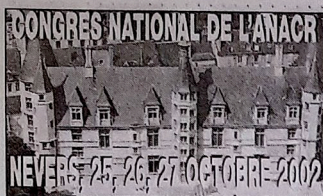
Certain décret de la Convention fixant les tâches de chaque génération, assignait aux vieillards de "se faire porter sur les places publiques" pour "prêcher" la République. La situation n'est plus comparable, mais en nos dernières années, avec nos dernières forces, nous répondrions encore, à cette adjuration.

Et du chant qui nous bouleverse toujours, nous retiendrons en même temps ces mots auxquels une initiative de l'A.N.A.C.R. donne une valeur nouvelle dans l'esprit de notre passé et de notre espoir pour l'avenir :

" Ami, si tu tombes
Un Ami sort de l'ombre
À ta place "

En effet, dans une situation toute différente, les anciens peuvent compter sur les jeunes. Ils étaient là, de leur propre impulsion, dans les manifestations de mai, pour refuser la République aux disciples d'Hitler et de Pétain. Les plus soucieux de "continuer la France" avaient envoyé des représentants à Nevers. Les "Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)", volontaires comme nous le fûmes naguère, sauront, et en renforçant leurs rangs, transmettre la Flamme de la Résistance que nous aurons sauvegardée.

A.N.A.C.R.



La préparation du Congrès National de l'ANACR., convoqué à Nevers du 25 au 27 octobre, la tenue des congrès départementaux préparatoires, la participation annoncée de nombreux officiels, laissent présager que ce congrès serait important par le nombre, la représentativité, le rayonnement.

Cela fut évident pour tous dès la séance solennelle d'ouverture le vendredi 25 octobre, la commission des mandats et candidatures y recensera la présence de **753 participants et participants** (dont 236 "Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)"), venus de 68 départements et d'une amicale nationale.

Le Bureau du Congrès

Alors que la salle s'est déjà remplie de plusieurs centaines de délégués, **Jacques Weiller**, secrétaire du Bureau National sortant, monte à la tribune pour rappeler que, les pouvoirs de ce Bureau prenant statutairement fin à l'ouverture du congrès, il était nécessaire de désigner un Bureau du congrès chargé d'assurer tant le bon déroulement du congrès que la permanence de la direction de l'Association. Il propose alors au vote des délégués pour constituer le Bureau du congrès par ordre alphabétique les camarades suivants, étant précisé que leur présence au premier rang de la tribune se fera par roulement lors des trois séances plénières :

- Pour les Résistants : **Franck BEZIADE**, **Charles FOURNIER-BOCQUET**, **Yvonne BORNET**, **Louis CALISTI**, **Robert CHAMBEIRON**, **Raymond CLOIZEAU**, **Simone CONAN**, **Louis CORTOT**, **Michel DEFRANCE**, **Henriette DUBOIS**, **Lucienne FORESTIER**, **Jean GRAZON**, **Roger LAPOSTOLLE**, **Roger LESCURE**, **Jack MOISY**, **Raymond MONCORGE**, **Louis MOUCHET**, **Gilbert PALTRIE**, **Camille PRADET**, **Roger RANOUX**, **Claude ROCHAT**, **Cécile ROL-TANGUY**, **Alfred ROLLAND**, **Raymond SAULNIER**, **Raymond SAUVAGE**, **Jean THOUVENIN**, **Raoul VIGNETTES**, **Lucien VOLLE**, et **Jacques WEILLER**.

- Pour les "Amis de la Résistance (ANACR)" : **Jean-Paul BEDOIN**, **Bruno CASSANAS**, **Michel COLAS**, **Sylvie DAEMS**, **Robert DAVID**, **Bernard DELAUNAY**, **Guy DESCHAMPS**, **Colette GAI-DRY**, **Monique JOUANLANNE**, **Simone LAMOTTE**, **Pierre MARTIN**, **Mireille MONIER-LAVIE**, **Brigitte MORENO**, **Martine PETERS**, **Jean-Marc RAGOBERT**, **Jean-Paul RIFFAULT**, **Christiane TARDIF** et **Jacques VARIN**.

Après l'approbation à l'unanimité de ces propositions par les congressistes, les camarades et Amis désignés prennent place à la tribune. Puis les congressistes, sur proposition de Jacques Weiller, portent à la présidence du congrès **Robert Chambeiron**, Président-délégué de l'ANACR, Secrétaire général-adjoint du Conseil National de la Résistance, Grand-Croix de la Légion d'Honneur.

Les invités

Robert Chambeiron déclare alors le congrès ouvert et invite Jacques Weiller à demander aux personnalités ayant annoncé leur présence de prendre place à la tribune : **M. Hamlaoui MEKACHERA**, Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, dont il est précisé que l'arrivée se fera à 16 heures, **M. Didier Boulaud** (Sénateur-maire de Nevers), **M. le Préfet de la Nièvre Patrick Pierard**, **M. Jean-Pierre Harris** (Vice-président du Conseil Général représentant M. le Président, empêché), **M. Gaëtan Gorce** (Député-maire de la Charité-sur-Loire), **Mme Martine Carillon-Couvreux** (Députée), **M. Guy Charlier** (Directeur départemental de l'ONAC), **M. le Colonel Jacques Pourcher** (Délégué Militaire départemental), **M. le Colonel Didier Leyrisse** (Commandant départemental de la Gendarmerie).

Sont ensuite appelés à la tribune les invités nationaux de l'ANACR : **M. Jacques Goujat**, Président de l'UFAC, **M. Maurice Voutey**, Président de la FNDIRP, **M. Maurice Thomas**, représentant l'Union Fédérale, **M. Hubert Felt**, représentant la FNACA, **Mme Irène Kotomkina**, représentant les combattants soviétiques dans la Résistance française, **Mme Hélène Rol-Tanguy**, fille de notre regretté camarade, le président Rol-Tanguy, **M. Daniel Samuel**, directeur du Centre Delestraint-Fabien de Penne d'Agenais, **Mme Anne-Marie Victor**, ancienne directrice du Centre, **Mme Péri-chon**, compagne du regretté Président départemental de l'ANACR **Pierre Barbier**.

A la mémoire des camarades disparus

Robert Chambeiron donne alors la parole à **Jean Grazon**, qui évoque avec émotion la mémoire des camarades disparus dans tous les départements depuis le congrès de Saint-Brieuc, et cite notamment ceux qui appartenaient aux organismes nationaux de direction : **Roger de Lestang** (Aveyron), **Henri Devon** (Rhône), **Elie Dupuy** (Corrèze), **Georges Durand** (Isère), **Henri Eyraud** (Isère), **François Guzman** (Pyrénées-Atlantiques), **Louis Philibert** (Bouches du Rhône), **Roger Vié**

SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE

UN MESSAGE DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

25 OCT. 2002

En ce jour où l'ANACR rassemble à Nevers ses délégués, j'ai tenu à vous exprimer la reconnaissance et le respect qu'éprouvent les Français pour les grands combats qui ont été les vôtres au service de la patrie.

Il y a soixante ans, en ce mois d'octobre, le visage de la guerre était en train de changer sur l'ensemble des fronts.

Durant cette longue année 1942, les responsables de la Résistance avaient conjugué leurs efforts pour que la Résistance s'unisse.

Cette unité, que consacrera, le 27 mai 1943, la première réunion du Conseil National de la Résistance, était en germe dans toutes vos actions, dans tous vos combats, dès les heures sombres de l'été 1940. Tous, chacun à sa place, chacun avec ses idées et ses projets, mais porteurs en réalité des mêmes valeurs, vous préparez la renaissance de la France.

De notre vigilance dépend que jamais ne reviennent ces temps inhumains, qui vous firent accepter tant de sacrifices pour la libération de notre pays et l'élimination de la barbarie nazie. Il nous faut sans relâche rappeler, notamment auprès de la jeunesse, le sens même de la résistance, les raisons de votre engagement, ces idéaux qui vous animaient.

Je tiens aussi à saluer de nouveau la mémoire du Colonel Rol-Tanguy, qui fut l'un de vos présidents, et dont l'absence aujourd'hui est pour chacun d'entre nous une cause de tristesse.

Continuez à porter témoignage, continuez à défendre les valeurs de la République et de la paix. Votre mission demeure essentielle.

Vive la République ! Vive la France !

Jacques Chirac
JACQUES CHIRAC

L'hommage à Henri Rol-Tanguy

C'est la voix chargée d'émotion que **Robert Chambeiron** va évoquer la disparition d'un camarade, d'un ami, qui, jusqu'à ces derniers instants, fut pour les générations présentes - et qui le restera pour les générations futures - un symbole vivant du combat libérateur de la Résistance, le colonel **Henri Rol-Tanguy** :

"Pour la première fois depuis de longues années, notre président, notre camarade **Rol-Tanguy** ne sera pas avec nous pour l'ouverture de ce congrès. Le 9 septembre dernier, nous apprenions avec une grande tristesse la disparition de cet homme d'exception qui durant des années avait, par sa seule présence, donné à notre association cette audience que tout le monde lui reconnaît. Son nom demeurera attaché à l'une des plus belles pages de notre histoire et c'était une fierté pour nous de le compter dans nos rangs à la place qui était naturellement la sienne : c'est-à-dire la première."

"Figure emblématique de la Résistance au fascisme, il fut de tous les combats pour la liberté, la justice sociale, les droits de l'homme et la paix."

"De sa jeunesse à la Fédération des métaux, plus tard en Espagne et dans la Résistance française, il avait compris que seule l'union de tous ceux ayant un objectif commun au-delà des choix politiques ou philosophiques de chacun était l'unique voie susceptible de conduire au succès."

"C'est bien parce qu'il avait cette exceptionnelle qualité d'ouverture aux autres que la direction de la Résistance parisienne l'avait désigné pour assumer la responsabilité de commander les FFI de l'Ile-de-France. La suite des événements a montré que ce choix avait été judicieux."

"Dans l'éloge funèbre prononcé dans la cour d'honneur des invalides, le Président de la République dira qu'**Henri Rol-Tanguy** restera l'exemple de ce que peuvent accomplir les efforts conjugués de tout un peuple qui retrouve par lui-même sa grandeur et sa dignité."

"Henri a apporté à l'ANACR le poids irremplaçable de son expérience. Il fut de tous les congrès, nationaux et départementaux ; il y a deux ans, il animait une série de conférences destinées aux élèves des collèges et des lycées, là où se forme le savoir et où le besoin de mémoire s'impose afin que les jeunes générations soient instruites de leur passé. Seul, son état de santé l'avait dans la dernière période éloigné de nos réunions, mais pas de nos combats."

"Je l'avais vu chez moi dans le Loir-et-Cher très peu de temps avant sa disparition, il n'avait rien perdu de cette clarté d'esprit ni de cette volonté de combat qui caractérisaient cet homme de courage. Jusqu'au bout, il fut un résistant."

"Nous mesurons le vide que son absence va provoquer dans nos rangs, mais c'est en poursuivant et en intensifiant notre action, qui était la sienne, que nous demeurerons fidèles à sa mémoire."

lerai pas ici les noms de tous ceux qui ont payé de leur vie leur engagement pour libérer la patrie, ils sont si nombreux, ni le nom des villages martyrs de la Nièvre, car eux aussi sont nombreux. Même si l'histoire a parfois tendance à les oublier, nous, en Nivernais, nous savons chaque année leur rendre l'hommage qui leur est dû.

"Votre présence ici à Nevers et en Nièvre nous honore car elle participe de cet hommage que nous devons à la mémoire de ces femmes et de ces hommes souvent très jeunes qui ont fait l'honneur à leur famille, à leur village, à leur petite région, à la France. Beaucoup, je l'ai dit, y ont laissé leur vie, beaucoup nous ont quittés depuis les presque soixante années qui nous séparent désormais de cette époque. Vous êtes leur mémoire et nous avons, nous les générations qui n'ont pas connu ces moments, besoin de vous pour les entendre nous mettre en garde et nous inciter à la vigilance."

"Vous avez rendu hommage il y a quelques instants à la mémoire de l'une des plus grandes figures de la Résistance, symbole du soulèvement libérateur de Paris en août 1944, le colonel **Henri Rol-Tanguy**. Son nom est désormais gravé dans la mémoire collective de notre nation. Il a été et restera un symbole."

"Puissions-nous faire en sorte que notre société du 21^e siècle, si malmenée dans son esprit profond, soit un jour en mesure de comprendre les valeurs portées par des hommes tels que **Rol-Tanguy** et retrouver le chemin de l'engagement, de l'intérêt pour autrui, du sacrifice en cas de besoin..."

La Nièvre est fière de ce passé et optimiste en l'avenir, même si elle sait que rien ne se fait sans la détermination des hommes et des femmes qui la constituent et en particulier de sa jeunesse."

Pays de **Romain Rolland**, de **Jules Renard**, de **Maurice Genevoix**, de **Saint-Just**, elle est avant tout un pays de contraste, où l'aventure symbolisée par **Alain Colas**, son enfant navigateur, côtoie la détermination de ses héros, comme **Roland Champenier**, le jeune commandant du 3^e bataillon du Morvan, mort à 20 ans devant Belfort. Finalement, les Nivernais ne sont qu'à l'image de la rude terre qui les a vu naître : fiers, libres, discrets et fidèles."

En conclusion, permettez-moi d'avoir une pensée toute particulière pour trois résistants qui ont beaucoup compté en Nièvre, et qui, hélas, nous ont quittés, **Henri Bussièrs** dit **Rémy**, **Pierre Barbier** et **Pierre Berégovoy**, qui fut mon prédécesseur ici à Nevers."

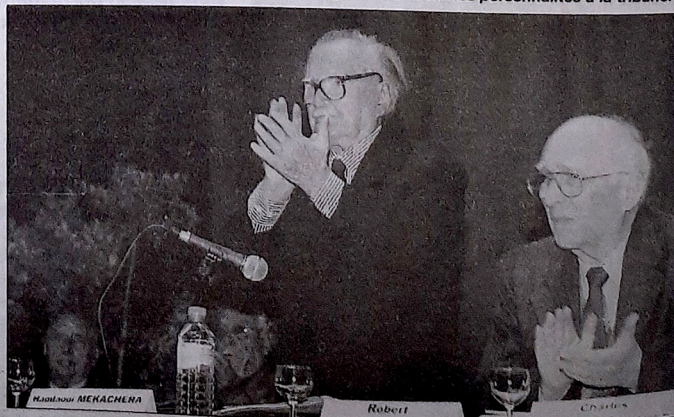
Un salut fraternel enfin, amical et affectueux à **Jean Longhi**, commandant **Grandjean**, le chef départemental des maquis, qui n'a pu être des nôtres pour raison de santé, qui vient il y a quelques jours d'être décoré du grade de Commandeur de la Légion d'Honneur dans les locaux du Musée de la Résistance à Saint-Brisson dans le Morvan..."

M. Jean-Pierre Harris, vice-président du Conseil général

M. Jean-Pierre Harris, vice-président du Conseil général, représentant le Président **Char-mant**, salue ensuite le congrès :

"C'est un heureux choix qui a été fait par votre grande association de venir à Nevers et dans la Nièvre. En effet, ce département, qui a connu dans

Robert Chambeiron et **Charles Fournier-Bocquet** accueillent les personnalités à la tribune.



le même temps un Président de la République et un Premier Ministre, a souvent été au cœur de l'Histoire de France, le pays de Vauban. L'architecte des frontières de la France est bien un homme du centre de notre pays...

"Je ne m'arrêterai qu'à ce qui justifie votre présence ici même..." La Résistance dans la Nièvre fut une page glorieuse, avec ses 39 unités résistantes officiellement homologuées. Les combats de 1944 coûtèrent la vie à 4634 Allemands, 249 résistants ont été tués, 39 fusillés par les troupes d'occupation, 115 civils français exécutés en représailles.

"Il conviendrait d'évoquer les deux grands combats de juillet 1944 à Donzy, l'héroïque campagne de Roland Champenier face à 2000 soldats allemands, la bataille de Crux-la-Ville, du 12 au 16 août 1944, où les Allemands engagèrent plus de 1000 hommes avec 5 avions, des canons de 77..." La Nièvre fut exemplaire et fidèle à cette soli-

des études que nous allons entreprendre avec nos juristes. Mais il importe que nous commencent notre travail de "population" des deux idées, dont l'importance n'échappe pas à nos adhérents et amis."

Des applaudissements nourris vont concrétiser l'accord unanime des congressistes tant avec ces points qu'avec l'ensemble du rapport présenté par Charles Fournier-Bocquet.

L'arrivée du ministre

A 16 heures, le Secrétaire d'Etat aux ACVG, M. Hamlaoui Mekachera, est accueilli à l'entrée de la Maison de la Culture par le président Chambeiron, qui l'accompagne à la tribune avant de saluer sa présence en ces termes :

"Je suis heureux de vous souhaiter, au nom de tous les congressistes, une cordiale bienvenue. Les délégués qui sont devant vous ont été élus au cours des assemblées départementales qui se



Des congressistes venus des 2/3 des départements...

darité militaire et militante, qu'exaltait notre compatriote decizois Saint-Just... le 4 août 1944, sous les auspices du commandant Grandjean (Jean Longhi) était signé un accord entre les FFI de la Nièvre, surtout du Morvan, et les FTP, originaires d'entre Loire et Allier, connu comme l'accord d'Ourox, siège de la Résistance nivernaise, et qui comportait quatre clauses décisives : pas d'attentisme, pas d'anti ni de pro-communisme, suivre de Gaulle, réputation de Vichy comme émanation des Allemands, présence d'un représentant FTP à l'état-major FFI, 3 zones du département (Val-de-Loire) pour les FTP.

"Cette capacité de synthèse, ce sens de l'événement porteur de l'histoire marquée l'originalité de ce département. C'est une occasion que je tenais à évoquer et qui justifie pleinement votre présence ici même..."

Puis Robert Chambeiron invite Jacques Goujat, président de l'UFAC, à s'adresser au Congrès (nous publions son intervention page 5).

La présentation du rapport

Le Président Chambeiron passe alors la parole à Charles Fournier-Bocquet, secrétaire général sortant, pour la présentation orale du Rapport du Bureau national, dont le texte intégral a été publié dans le n° d'octobre du "Journal de la Résistance" et que tous les délégués ont pu trouver dans la pochette du congrès. Nous en extrayons deux passages particulièrement significatifs quant à la nécessité de lutter contre les tentatives de banaliser le régime de Vichy voire de le légitimer de fait :

"Nous souhaitons que le Congrès donne mandat au Bureau qu'il va élire de procéder à toutes démarches envisageables auprès des hautes autorités des pouvoirs exécutif et législatif en vue d'obtenir que la loi, que la Constitution, précisent que la République n'est en rien susceptible de répondre des crimes et méfaits de "l'autorité de fait dite gouvernement de Vichy" (expression constante de la France Libre) et qu'il n'y eut aucune continuité entre elle et le régime qui prétendit la supprimer par plusieurs coups d'Etat, car jamais ne cessa, où qu'ils soient le combat de citoyens français sous ses lois... comme le Général de Gaulle le proclama le 3 décembre 1942."

Et cet autre répondant à des arrêts inacceptables de la Cour Européenne des droits de l'Homme. Cette cour - rappelle Charles Fournier-Bocquet - "a sanctionné le gouvernement français comme coupable que sa justice ait condamné un grand journal français pour apologie de Pétain, c'est-à-dire - comme en avait jugé la Cour de Cassation - pour apologie de ses crimes. Aujourd'hui elle bête que le procès de Papon fut "inéquitable", affirmation qui la discrédite. Ces "juristes" croient-ils contribuer ainsi à la popularité de l'idée européenne ? Alors, nous luttons ainsi pour que la souveraineté française quant à l'appréciation de ce que le pays a subi de 1939 à 1945 soit précisée en sa constitution - car la Cour de Cassation a rappelé le 2 juin 2000 que la Constitution prévaut sur les traités. Que celle-ci la précise donc.

"Ce sont là des sujets sur lesquels, vu leur importance capitale pour l'histoire, la justice et notre souveraineté en des matières qui ne concernant que la France. Nous vous tiendrons informés

sent réunies dans le courant de l'année afin d'assurer une représentation forte et équilibrée à notre congrès. En dépit des années qui passent et qui nécessairement érodent nos effectifs, nous sommes encore en mesure de réunir des congrès de plusieurs centaines de délégués.

"L'ANACR compte encore 20.000 adhérents, auxquels sont associés quelque 10.000 "amis" qui appartiennent à des générations nouvelles mais partagent les valeurs qui sont les nôtres et se retrouvent dans nos orientations, ils sont l'avenir de l'ANACR. Je serais enclin à paraphraser Aragon.

"Nous sommes, sans doute, l'association la plus nombreuse du monde résistant, avec la FNDIRP pour ce qui est de la déportation. Nous ne prétendons à aucun monopole et sommes largement ouverts à toute coopération aussi bien avec les Pouvoirs Publics qu'avec les autres associations d'anciens résistants. Nous sommes représentés au Conseil d'Administration de l'ONAC, à la Commission nationale de la carte CVR, dans les Commissions départementales de l'ONAC ainsi que dans les jurys du Concours de la Résistance, que ce soit au plan national ou à celui des départements. Pour ce qui concerne les droits des résistants, le contentieux avec votre département semble avoir été réglé de façon positive, même si quelques mesures d'ajustement restent à définir.

"Pour ce qui est des relations avec les autres associations de résistants, nous nous efforçons de rechercher les points communs qui permettent de mieux répondre au devoir de mémoire, même si nous nous heurtons parfois à certaine filiosité ou à des réactions archaïques héritées de la guerre froide.

Nous ne sommes pas organisés de façon corporative, c'est-à-dire autour d'un mouvement spécifique, de tel ou tel maquis, voire d'une distinction honorifique. Non, nous regroupons tous les anciens résistants quels qu'aient été le lieu de leur engagement et la forme de celui-ci : FFL, FFC, FFI, RIF, réseaux, maquis. Nous sommes à l'image de ce que fut le Conseil National de la Résistance, dont Jean Moulin fut l'unificateur et dont le général de Gaulle a dit qu'il fut un acte essentiel pour la France.

"Ajouterai-je, Monsieur le Ministre, que nous sommes indépendants de toute intervention extérieure. Nous n'obéissons qu'aux règles morales et civiques que nous avons héritées de la Résistance et que nous nous efforçons de transmettre aux générations plus jeunes.

"Nous vivons de nos propres ressources, grâce au dévouement exceptionnel de nos adhérents et je serais gêné d'évoquer devant vous la modicité de la subvention que nous recevons des Pouvoirs Publics.

"Dans le rapport qui a été présenté en ouverture, vous avez pu prendre connaissance des problèmes qui nous préoccupent et des inquiétudes que suscite dans nos rangs la résurgence d'idéologies délétères que l'on croyait définitivement éradiquées et qui peuvent conduire jusqu'à une tentative d'assassinat du chef de l'Etat.

"J'aime à rappeler ce qui disait le général de Gaulle dont la caution ne saurait être récusée : on est parvenu à se débarrasser du régime de Vichy, mais l'esprit de Vichy n'est pas mort.

"Vous avez remarqué que dans le rapport qui vous a été remis, nous avons beaucoup insisté sur ce qui nous paraît être une évidence : l'importance de la date du 27 mai, dans l'histoire de notre pays. C'est ce jour-là qu'à Paris en 1943, s'est réuni le Conseil National de la Résistance. J'ai gardé un souvenir ineffaçable de cette réunion dont il se trouve que je sois aujourd'hui le seul survivant.

"Parce que le CNR a apporté au général de Gaulle la légitimité que les Etats-Unis lui contestaient et permit à la France d'être un allié à part entière, nous demandons que le 27 mai soit considéré comme la journée de la Résistance. Nous ne demandons pas qu'on ajoute au calendrier, déjà encombré, des cérémonies officielles, une journée fêlée et chômée, mais simplement que le 27 mai de chaque année soit une occasion de rappeler, notamment dans les établissements scolaires, que la Résistance a ramené à la France l'honneur et la liberté qui lui avait été confisqués par l'occupant et ses complices.

"L'an prochain sera le 60^e anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance. Il serait souhaitable que cet événement soit inscrit au calendrier des cérémonies pour 2003.

"Je vous ai dit que vous étiez ici le bienvenu. Vos propos, vous pouvez en être assuré, seront écoutés avec une grande attention, mais j'ose croire que vous souffrirez qu'un complément d'information puisse vous être demandé."

L'intervention de M. Mekachera

Le Président Chambeiron invite alors M. le secrétaire d'Etat à s'adresser au congrès :

"Je ressens comme un privilège l'opportunité qui m'est donnée de participer aujourd'hui à votre congrès national. Il est vrai que j'apprécie les rencontres avec le monde combattant et les congrès sont l'occasion de nouer le dialogue et d'établir un contact direct. Mais c'est surtout pour moi un honneur d'être parmi vous, car votre engagement dans la Résistance suscite chez moi une grande admiration, une émotion et un profond respect.

"Au premier rang des questions qui vous mobilisent, et qui me semblent effectivement essentielles, il y a la transmission de la mémoire.

"Il s'agit, vous le savez sans doute, d'une des priorités les plus importantes de l'action que j'entends conduire dans les fonctions qui m'ont été confiées.

Mesdames et Messieurs, la mémoire de la Résistance doit être conservée et transmise, afin que ni l'oubli ni la falsification ne soient de mise. Elle le sera.

"Pour paraphraser le général de Gaulle, le sentiment l'impose autant que la raison.

"Nous le voulons d'abord, tout naturellement, parce que nous vous sommes redevables d'avoir relevé l'honneur de notre pays dans le moment le plus sombre de son histoire.

"Nous le devons à ceux de vos frères d'armes qui ont donné leur vie pour la France ; à ceux qui sont allés jusqu'au sacrifice suprême pour que notre pays retrouve son indépendance et que l'idéologie criminelle qui l'asservissait soit définitivement vaincue.

"Nous le devons, enfin, par fidélité à des idéaux de liberté, de dignité et de respect des personnes, que vous avez portés, qui inspirent encore notre système politique, et qui doivent demeurer notre référence commune.

"A ces motivations qui tiennent de la reconnaissance, s'ajoutent celles qui tiennent de la raison et qui nous commandent également d'être actifs, volontaristes et imaginatifs dans le domaine de la transmission de la mémoire des moments au cours desquels vous vous êtes illustrés..."

"Face aux forces du fanatisme ou de l'obscurantisme, en France ou dans le monde, il est de notre devoir de faire connaître et comprendre le message de la Résistance, de faire partager la nécessité du courage au service de la liberté, du refus de tout ce qui porte atteinte à la dignité de l'homme. Vraiment, il est essentiel de maintenir vivante la mémoire des temps que vous avez vécus et du sens de vos combats.

"L'actualité politique récente en France nous a aussi montré qu'il était indispensable de fournir aux jeunes des références sur lesquelles ils puis-

sent fonder leur jugement. Nous ne pouvons accepter sans réagir que se développent l'intolérance et le rejet.

"Tous ces motifs se conjuguent pour que l'enseignement de la Résistance soit maintenu et développé.

"Nous devons tous nous impliquer dans ce défi. C'est évidemment le rôle des associations comme la vôtre. Je salue vos nombreuses initiatives en ce sens. C'est aussi la mission des Fondations qui sont amenées à jouer un rôle croissant. C'est le rôle des collectivités locales qui s'acquittent de cette tâche de façon plus remarquable qu'on ne le dit souvent. C'est enfin, naturellement, le rôle de l'Etat. J'entends qu'il assume toutes ses responsabilités dans ce domaine décisif.

"C'est pourquoi les crédits consacrés à la mémoire dans le projet de budget des Anciens Combattants pour 2003 sont en augmentation. Plus de 17 millions d'euros seront consacrés l'année prochaine à cette politique.

"D'ores et déjà, en étant ici aujourd'hui avec vous, en me rendant au camp du Struthof, au 60^e anniversaire de Normandie-Niemen à Colmar, ou encore en allant à Rouen, à Dieppe, à Brest, à Evreux, à Sennecey-le-Grand ou à Utah Beach, en étant à El Alamein la semaine dernière, au nom du gouvernement français, j'entends marquer, avec le plus de force possible, l'importance que le Gouvernement porte aux anciens de la Seconde Guerre mondiale et à l'action glorieuse de la Résistance. Je m'efforce de contribuer à donner le plus d'écho possible à ces manifestations.

"Dans les missions que l'Etat doit mieux assumer, il y a incontestablement le recueil et la conservation de ce que l'on appelle la "mémoire orale", c'est à dire de votre témoignage. Je vous le dis simplement : vous devez témoigner de ce que vous avez fait ou connu. Vous qui êtes ici, vous en êtes sans doute convaincus. Mais, à tout le moins, vous devez convaincre vos camarades, que la pudeur ou la modestie ne doivent pas être un obstacle à la transmission de la mémoire (...).

"En ce qui concerne l'institution d'une journée nationale de la Résistance, je comprends votre volonté et vous connaissez notre approche. Conformément aux engagements pris par le Président de la République, pour cette date comme pour d'autres, nous pensons qu'il appartient d'abord au monde combattant de s'entendre et non à l'Etat d'imposer ses choix. Il ne s'agit en aucun cas d'une volonté de se défaire, mais de la conviction forte qu'une journée nationale n'a de sens que si elle ne divise ni les premiers concernés par son institution, ni la Nation.

"Toutefois, il est évident que l'année 2003 nous permettra de marquer avec autant d'éclat que possible l'importance historique de la première réunion du CNR, le 27 mai 1943, à laquelle vous avez participé, M. le Président. Nous rappellerons aussi le souvenir de Jean Moulin. Sa reconnaissance par tous les mouvements de la Résistance puis sa mort héroïque seront au cœur des commémorations qui sont actuellement envisagées pour cette année. Dans le cadre du Haut Conseil de la Mémoire combattante, que préside le chef de l'Etat, nous ne manquerons pas de recenser les nombreux événements de l'année 1943 qui méritent d'être commémorés 60 ans plus tard (...).

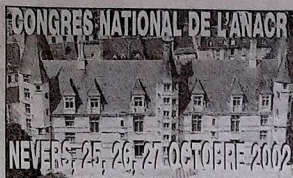
"Je vous remercie pour votre accueil et pour votre action d'hier et d'aujourd'hui au service de la cause que nous rassemblons tous : l'amour de la France et le respect de ceux qui l'ont servi dans le courage et l'honneur."

Après avoir remercié le Ministre pour ses paroles chaleureuses à l'égard des Résistants, et souligné la volonté d'écoute que l'on sent en lui, le Président Chambeiron lui affirme, concernant la demande d'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, la volonté de l'ANACR d'œuvrer à la réalisation d'un consensus des organisations de Résistance sur la date du 27 mai et la disponibilité de notre association pour collaborer avec le ministère au travail de transmission de la mémoire.

Puis, les délégués devant se rendre au Monument à la Résistance pour la cérémonie patriotique, dont l'heure a été avancée compte tenu des obligations de M. Mekachera, le Président Chambeiron lève la séance.

Monsieur Hamlaoui Mekachera, secrétaire d'Etat s'adresse au Congrès (Cliché Fernandez/Cyclopa)





SEANCE PLENIERE DU SAMEDI

Commencés dès le vendredi soir pour la Commission d'Orientation et la première séance de la Commission des "Amis", les travaux des commissions se sont poursuivis dans la matinée du samedi 26 octobre, avec ceux de la Commission d'Action juridique, de la Commission "Connaissance de la Résistance" et avec la 2^e séance de la Commission des "Amis". Lors de cette même matinée, une délégation, conduite par **Simone Conan**, vice-présidente nationale, s'est rendue sur la tombe de Pierre Bérégovoy, ancien maire de Nevers et premier ministre, résistant et membre de l'ANACR, pour y déposer en hommage une gerbe au nom de l'association.

C'est à 14 heures, samedi après-midi, que **Robert Chambeiron** ouvre les travaux de la 2^e séance plénière, en donnant la parole à **Raymond Cloizeau**, président départemental de l'ANACR de la Nièvre. Celui-ci donne lecture d'une motion demandant l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, adoptée par le Conseil régional de Bourgogne, sur proposition de Jean-Claude Lebrun, conseiller communiste.

Après avoir salué cette initiative, et suggéré à l'ensemble des comités départementaux de l'ANACR d'effectuer des démarches similaires auprès des assemblées départementales et régionales, **Robert Chambeiron** accueille à la tribune **Maurice Voutey**, membre de la présidence de la FNDIRP et membre de l'ANACR, et lui donne la parole. Celui-ci insistera particulièrement sur les liens étroits qui unissent depuis toujours l'ANACR et la FNDIRP et la similitude de leurs indignations, de leurs revendications, de leurs espérances et de leurs chagrins. (Nous reproduisons page 5 de larges extraits de son intervention). Cette intervention, ponctuée à plusieurs reprises d'applaudissements nourris, est chaleureusement saluée par **Robert Chambeiron**, qui évoque les nombreuses batailles menées en commun par la FNDIRP et l'ANACR.

Puis, avant d'ouvrir la discussion sur le rapport du Bureau national, présenté la veille par **Charles Fournier-Bocquet**, **Robert Chambeiron** appelle à venir prendre place à la tribune **Antoine Maestri**, représentant le Général Alain de Boissieu, Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération, ainsi que **Simone Gillot**, épouse d'Auguste Gillot, membre du C.N.R.

Le premier intervenant dans la discussion générale est **Raymond Saulnier**, président départemental de l'ANACR de Haute-Vienne, qui prend à partie un article scandaleux s'apitoyant sur le sort de Papon en évoquant son âge, et qui tente de l'exonérer d'une responsabilité particulière en la diluant dans le comportement général de l'administration de Vichy, ne le présentant que comme un petit rouge de la vaste entreprise de trahison que fut la collaboration avec l'occupant.

La partie du rapport consacrée aux "Amis"

Robert Chambeiron donne ensuite la parole à **Jacques Varin**, secrétaire administratif des "Amis de la Résistance (ANACR),

pour la présentation orale de la partie du rapport du Bureau National consacrée aux "Amis", celle-ci ayant été, elle aussi, publiée dans le numéro d'octobre du *Journal de la Résistance*, nous n'en citerons qu'un court extrait :

"Pour le présent et pour l'avenir, les "Amis de la Résistance (ANACR)" ont aussi la mission d'affirmer publiquement qu'agissent aux côtés des Résistants de l'ANACR des milliers de femmes et hommes, les "Amis de la Résistance (ANACR)", qui partagent avec eux leur combat contemporain pour les valeurs de la Résistance, qui entendent le prolonger dans le futur. Et, avec l'appui de l'ANACR, celle de faire reconnaître cette réalité par les Pouvoirs publics nationaux et locaux, par le monde associatif dont les "Amis de la Résistance (ANACR)" entendent être aussi des partenaires dans ce combat pour la mémoire ; d'autant plus que par ailleurs de petites structures à la naissance relativement récente, souvent élitistes et souvent peu pluralistes, s'écartant même parfois de la rigueur nécessaire à la démarche historique, tentent de se poser en partenaires exclusifs des Pouvoirs publics quant à la mémoire de la Résistance.

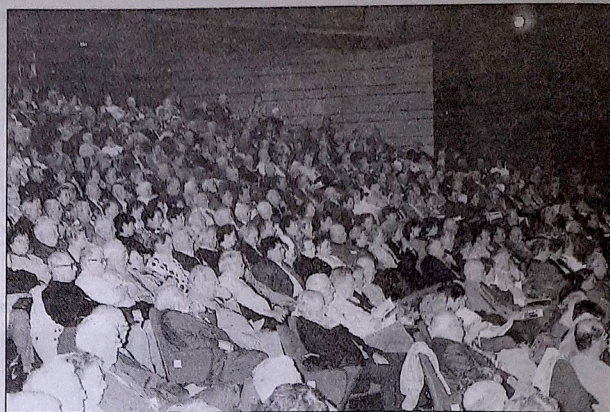
"Cette mission que les "Amis de la Résistance (ANACR)" entendent assumer ne peut déboucher à court terme que par l'affirmation de l'existence juridique nationale des "Amis de la Résistance (ANACR)". C'est ce congrès qui aura à décider du principe de la constitution d'une association Nationale des "Amis de la Résistance ANACR", des moyens de son existence et des modalités de sa formation dans les meilleurs délais..."

La Commission d'action juridique

Robert Chambeiron donne alors, pour la présentation du rapport de la Commission d'Action juridique, la parole à **Jacques Weiller**. Celui-ci rappelle tout d'abord que "si nous avons pu enregistrer un certain nombre d'avancées et de succès dans le domaine de la défense des droits des Résistants, il subsiste encore beaucoup d'injustices que nous connaissons dans chacun de nos comités, nombre de Résistants n'ont pas eu une reconnaissance exacte des services qu'ils ont accomplis..."

Puis il évoque les cas emblématiquement scandaleux de ceux qui, membres de l'Armée dite d'armistice, s'étant rendus compte des méfaits de la politique de collaboration, et ayant constaté que l'armée d'armistice était restée l'arme au pied lors de l'invasion par la Wehrmacht de la Zone sud, avaient quitté cette armée pour rejoindre la Résistance, ont par différents arrêtés du Conseil d'Etat, été privés du bénéfice de la retraite du Combattant ; ainsi que celui d'un homme ayant quitté l'Armée d'armistice en 1941, qui en 1942 a rejoint les Forces Françaises Libres et qui a été victime d'un arrêt similaire !

Jacques Weiller évoque ensuite la "crystallisation des pensions", discriminatoire à l'égard des anciens combattants originaires des anciennes colonies françaises. Puis il présente successivement les résolutions concernant la "solidarité du monde combattant", la "Reconnaissance des droits et des services" et l'"ONAC". Après des interventions de **Camille Pradet** (Loire) et de **Jean Grazon** (Indre) sur les conditions d'attribution de la carte C.V.R., de **Jean Mabic** (Morbihan) précisant que les poches de l'Atlantique n'ont été libérées qu'en 1945, de **Mme De Filippis** (Rhône) sur le cas précis de



sa mère, internée résistante, les trois résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Combattants soviétiques et espagnols de la Résistance

Après les salutations de l'Association "Combattant volontaire", (association regroupant les anciens combattants soviétiques dans la Résistance française), présentées à la tribune par **Mme Irène Kotomkina**, et dont nous publions de larges extraits page 5, le président **Chambeiron**, qui tient de plus à souligner l'importance du tournant de la guerre qu'a constitué la bataille de Stalingrad et la contribution décisive des Soviétiques à la victoire finale sur le nazisme, mentionne la présence dans la salle de **Narcisse Falguera**, président des *Guérilleros espagnols* (eux aussi combattants de la Résistance française), qu'il invite à monter à la tribune.

Jacques Varin donne ensuite quelques informations sur le *Journal de la Résistance*. Le premier problème qu'il évoque est celui de l'acheminement du journal, qui reste encore à améliorer, malgré la saisie informatique au siège national des quelques 30000 adresses des abonnés, ce qui nécessite le concours de l'ensemble des comités départementaux pour fournir notamment sur les talons de cartes, des adresses complètes, précises et lisibles. Puis il aborde la question des articles envoyés par des adhérents individuels ou par des comités locaux et départementaux, qu'il est impossible de publier tous et encore moins "intégralement dans le prochain numéro", comme cela est souvent exigé, car nous avons des programmations et encore plus des problèmes de place, le journal n'ayant que 8 pages, sauf celui du congrès et six parutions par an. Pour autant, souligne-t-il, il est nécessaire que les comités départementaux continuent à envoyer des articles sur les congrès et les activités, mais courts et précis ; il en va de même pour les notices consacrées aux camarades disparus, qu'il est hélas impossible de citer tous. Enfin, il aborde le contenu du journal, dont le rôle comme lien entre tous les adhérents est irremplaçable, qui mène un combat apprécié de tous contre les résurgences du fascisme et le négationnisme mais qui devra, compte tenu de la modification de son lectorat, composé de plus en plus de personnes qui n'ont pas connu personnellement la guerre et la Résistance, faire une place plus grande aux questions historiques.

Raoul Vignettes lit alors l'intervention de **Narcisse Falguera** - que des problèmes de santé l'empêchent de prononcer personnellement - en soulignant tout d'abord l'appartenance de l'Amicale des *Guérilleros* espa-

gnols FFI à l'ANACR : "Il va sans dire que nos préoccupations sont identiques quand il s'agit de la défense des idéaux communs et de la mémoire de nos disparus, morts pour la France et la liberté. Préserver cette mémoire, c'est rendre hommage à ces femmes et hommes, ces combattants de l'ombre, qui voulaient contribuer à façonner un monde d'amour et de paix où la violence et le fascisme auraient été exclus au profit de la liberté, de la solidarité et de la coopération entre les peuples... L'Amicale des *Guérilleros* espagnols en France sera toujours à vos côtés".

Le rapport financier

Franck Béziade, trésorier national, présente ensuite le rapport financier concernant les finances de l'association depuis le congrès de Saint-Brieuc. Il rappelle tout d'abord que la tenue de la comptabilité de l'association est suivie par un cabinet d'experts-comptables agréés, qui met en oeuvre les nouvelles normes comptables concernant les associations et établit les documents légaux annuels. Des chiffres que présente **Franck Béziade**, concernant à la fois le Centre Delestraint-Fabien et le siège national de l'ANACR, il ressort un bilan modérément déficitaire, qui a nécessité de faire appel aux réserves, ce qui appelle à la prudence et nécessite tant de recruter de nouveaux adhérents et abonnés au journal, "Amis" en premier lieu, que de prendre des mesures d'ajustement des cotisations, restées stables depuis plusieurs années.

Après une discussion concernant les possibilités éventuelles de déduction de la cotisation des impôts, liées à la reconnaissance du statut d'association d'intérêt général, ainsi que cela a été évoqué par une déléguée du Nord, le rapport de **Franck Béziade**, soumis au vote, est adopté à l'unanimité, de même que la résolution concernant les taux de la cotisation et du timbre.

Puis la parole est donnée à **Jacques Direz**, président de la Commission de contrôle financier, qui rend compte des travaux de vérification des comptes de l'association que celle-ci a effectués. Constatant leur "parfaite tenue", il propose de donner quitus au trésorier national, et de le féliciter, ainsi que ses collaborateurs, pour le travail accompli. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président **Chambeiron** lève alors la séance, rappelant que la séance de clôture commencera ses travaux le lendemain à 9 heures précises.

Une délégation du Congrès s'est rendue sur la tombe de Pierre Bérégovoy



(Cliché Fernandez/Cyclope)

LE PLURALISME DE L'A.N.A.C.R.

Liste des mouvements, formations et réseaux dont étaient issus les délégués au Congrès : Conseil National de la Résistance (le C.N.R.) ; F.F.I. ; F.T.P.F. ; Armée Secrète (l'A.S.) ; Maquis de l'Ain ; F.U.J.P. ; Camp 14 juillet F.F.I. ; R.I.F. ; Vengeance ; A.S.-B.O.A. ; Commandos M ; A.S.-O.R.A. ; Défense de la France ; Maquis Bir-Hakeim ; Maquis Sud-Vienne ; G.A.S.-F.F.I. ; Maquis Foch ; M.L.N. ; F.N. ; F.A.F.L.-F.F.L. ; O.S.-F.T.P. ; Brigade R.A.C. ; A.S. Mercedes ; F.T.P. ; M.O.I. ; A.S. ; M.U.R. ; F.F.L. ; A.S.-C.F.L. ; F.N.-M.U.R. ; Bataillon Néracais F.F.I. ; Libé-Nord ; F.F.I.-J.C. ; Voix du Nord ; Libé-Nord ; Guérilleros ; F.F.L.-Goélette ; Maquis Collonges ; A.N.P.I. ; Réseau Vélites-Thermopyles ; Libé-P.T.T. ; V.P.O. du Gâtinais ; A.S. Groupe Maurice ; F.F.I. - Maquis Bernard ; F.F.I. ; Cie Colbert ; Combat ; F.F.I. - Maquis Camille ; S.R. Kléber ; C.D.L.R. ; Turma - Vengeance ; F.T.P. ; R.A.T.P. ; N.A.P. ; Libération ; Groupe Lafayette A.S.- M.U.R.

Jacques GOUJAT, Président de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de guerre

Je me réjouis tout particulièrement de pouvoir vous apporter personnellement les salutations et le message d'amitié et de solidarité de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre, l'UFAV dont votre association, dans sa spécificité, est une des composantes très appréciées.

Vous transmettez les salutations de l'UFAV, c'est aussi vous apporter celles des 45 autres associations nationales qu'elle confédère et les salutations des 93 Unions départementales avec lesquelles l'UFAV entretient des rapports étroits et féconds ; Unions départementales dont les instances de direction desquelles la plupart d'entre vous apporte un soutien et une compétence qui fait la richesse de chacune d'entre elles.

Au début de mon propos, je tiens à vous exprimer toute l'émotion et vous renouveler les condoléances de l'UFAV après la disparition de cette figure historique et emblématique de la Résistance française que fut et demeure le Colonel Henri Rol-Tanguy, auquel la Nation a rendu l'hommage qu'elle lui devait. Il co-signait encore le 30 août 2002 l'éditionnel consacré à ce Congrès dans votre excellent "Journal de la Résistance" et vous me permettez d'associer à sa mémoire, celle de l'un de ses compagnons de lutte, André Tollet, disparu depuis quelques mois, et tous ceux et toutes celles auxquels notre Congrès vient de rendre hommage.

J'ai pour habitude de comparer l'UFAV à une auberge espagnole de qualité qui se veut le lieu privilégié au sein duquel, chacune de nos organisations doit apporter le meilleur d'elle-même au service de tous, tout en conservant son identité et son âme.

L'Unité est la référence incontournable de notre action au service de tous les ressortissants, de toutes les générations, de toutes les catégories et de tous les conflits, ce qui en fait la grande généraliste des intérêts du monde combattant et des victimes de guerre.

Je vous remercie d'être solidaires de l'UFAV pour exprimer la volonté du monde combattant que révèlent les motions et résolutions confirmées et adoptées par nos Assemblées Générales lesquelles constituent le socle de l'ensemble des aspirations du monde combattant et des victimes de guerre.

Des aspirations d'un monde combattant et des victimes de guerre qui entendent que soit respectée l'équité entre les générations

et la justice dans le cadre des mesures prises dont certaines sont à reprendre pour atteindre ce point d'équilibre.

Aussi, sommes-nous particulièrement attentifs que ces sentiments d'équité et de justice se traduisent spécialement à l'égard des droits des résistants pour la mise en application desquels le fonctionnement régulier des commissions départementales d'attribution et l'instruction permanente des dossiers doivent être assurés.

Avec vous, nous demandons avec force que la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance soit attribuée aux titulaires de la Médaille de la Résistance ou de la Croix de guerre au titre de la Résistance et que les titulaires de la carte CVR ou de Combattant au titre de la Résistance obtiennent la qualité de Combattant Volontaire.

Obtenons ensemble que le Titre de Reconnaissance de la Nation soit accordé à toute personne prouvant sa participation à la Résistance sans pour autant réunir les conditions exigées pour l'obtention de la Carte du Combattant ou de la CVR.

Enfin, comment ne pas exiger l'extension du décret du 13 juillet 2000 à l'ensemble des orphelins de déportés, fusillés ou massacrés de toutes confessions, morts pour la France, arrêtés pour faits de Résistance.

Au cours de ces derniers mois, notre Pays a été confronté à de graves et profonds désordres qu'un ultime sursaut a semblé-t-il apaiser sans pour autant nous faire renoncer à la plus grande des vigilances aussi, plus que jamais, faisons ensemble œuvre de mémoire à l'intention de notre opinion publique. Une opinion publique dont, faut-il le rappeler, l'immense majorité de ses composantes est née après la fin de la guerre en Algérie voici 40 ans cette année.

Aussi, devons-nous exercer notre mission-mémoire, non pas en donneur de leçons, mais en témoin d'époques que nous souhaitons à jamais révolues et qui doivent être classées sur les rayonnages de la grande bibliothèque de l'Histoire pour servir de référence et pour éviter que renaissent, sous toutes ses formes, souvent les plus insidieuses, l'hydre de la terreur et du malheur des femmes et des hommes.

L'UFAV, par son action internationale dans le cadre de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants, entend apporter sa pierre à la difficile édification d'un monde meilleur, plus juste et plus solidaire...

OSKAR WIESFLECKER Secrétaire général de la FIR

J'ai l'honneur de vous transmettre les salutations fraternelles et solidaires de la Fédération Internationale des Résistants.

Les résistants français et surtout l'ANACR, ont apporté une contribution essentielle à la formation de la FIR et font partie - en commun avec d'autres associations nationales d'anciens résistants et victimes du fascisme de 23 pays d'Europe et d'Israël - de notre communauté internationale... [qui lutte]... pour la création d'un monde de paix, de liberté et de justice sociale et pour éliminer le nazisme sous toutes ses formes d'apparition dans notre société.

"Au cours de la lutte contre le fascisme et le nazisme est née une large solidarité des peuples au-delà des frontières nationales et

des différences sociales. Chaque jour de combat a renforcé le sentiment de la communauté avec tous ceux qui résistaient..."

Les anciens résistants peuvent contribuer de façon importante à cette lutte contre les forces du passé et à l'effort de créer une nouvelle Europe démocratique et libérée du despotisme fasciste (...), une Europe dans laquelle la haine raciale, la xénophobie et l'antisémitisme seraient bannis pour toujours.

Ce but ne peut être atteint que si toutes les forces démocratiques contre l'esprit maléfaisant, sous quelle forme qu'il se montre. Aux anciens résistants incombe ici une tâche importante : donner l'exemple pour les générations suivantes.

IRENE KOTOMKINA, Porte-parole de l'Association des Anciens Combattants Russes dans la Résistance Française

J'ai le grand honneur et la grande joie de vous saluer ici et d'apporter à votre glorieux 25e Congrès National de l'ANACR un message fraternel de l'Association "Combattant Volontaire", Association des Anciens Combattants soviétiques, russes dans la Résistance française.

Je vous apporte notamment les salutations fraternelles et les vœux de plein succès de la part du président de notre association, le camarade Oleg Ozérov, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, que beaucoup d'entre vous connaissent bien.

Vous nous avez donné l'essentiel : la possibilité de reprendre les armes et de combattre à vos côtés pour la même cause sacrée : chasser l'invasisseur, libérer la France. Et ils se sont montrés dignes de votre confiance.

Plus de huit mille d'entre eux sont tombés dans ce combat, sont morts pour la France et pour leur patrie (...).

Le 9 mai 2000, en présence de nombreuses personnalités du Ministère, de l'Ambassadeur de Russie, des porte-drapeaux d'organisations de résistants, l'ANACR en tête, une plaque commémorative rendant hommage aux combattants russes morts pour la France dans la Résistance, a été dévoilée au cimetière historique de Père Lachaise (...).

Je salue très sincèrement les plus jeunes, ici - les "Amis" de l'ANACR, appelés à porter plus loin le flambeau de la fidélité aux nobles idéaux de la Résistance...

Vivent la paix et l'amitié entre nos peuples, entre tous les peuples !

Vive la France ! Vive la Russie ! Vive l'ANACR !

MAURICE VOUTEY Président de la Fédération Nationale des Déportés et internes Résistants et Patriotes (FNDIRP)

J'ai reçu mandat de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes de venir apporter au Congrès de l'ANACR ses salutations.

Est-il besoin de rappeler que bon nombre des adhérents de l'ANACR, à commencer par votre Président Pierre Sudreau, sont également adhérents de la FNDIRP ? Est-il besoin de rappeler qu'entre l'ANACR et la FNDIRP les liens sont aussi solides qu'étroits ?

A lire le "Journal de la Résistance" dont, étant moi-même membre de l'ANACR, je suis lecteur assidu, il est tout à fait clair que toutes vos revendications sont nos revendications, que toutes vos indignations sont nos indignations, que toutes vos espérances sont nos espérances, que tous vos chagrins vos chagrins sont nos chagrins.

Le vide qu'a laissé le décès d'un de vos coprésidents, le colonel Henri Rol-Tanguy, nous l'avons, comme vous, ressenti...

Comme vous, nous entendons nous battre pour qu'il ne soit pas porté atteinte au droit à réparation. Il y va de notre dignité.

La discrimination dont sont frappés les orphelins des victimes déportées des répressions, entre autres les victimes de la répression de la Résistance, nous l'avons dénoncée d'une seule et même voix, injuste plus dangereuse.

La libération de Papon, une libération pour raison de santé dont ses défenseurs attendent qu'elle soit le prélude à une réhabilitation, nous a réunis pour élever notre protestation.

Les atterroissements des Etats qui entendent entraver ou retarder la mise en œuvre de la Cour Pénale Internationale, destinée à réprimer les crimes de guerre, les génocides et les crimes contre l'humanité, une institution donc garante du respect du droit international, nous rassemblent dans une même indignation, et je pense que, comme vous vous déplorez les réticences La misère dans laquelle est plongée une

large part de l'humanité et la détresse des peuples humiliés dont les droits élémentaires sont piétinés, une misère qui n'a rien d'inéluctable, des humiliations auxquelles nul n'a rien à gagner, qui ne peut que susciter des actes de désespoir.

Comment, vous comme nous, pourrions-nous les accepter alors que nous avons souffert de ces mêmes atteintes aux droits les plus élémentaires de la personne humaine et que nous avons combattu pour que cesse le pillage et l'humiliation de notre pays... ?

Quant à votre volonté de faire que le jour anniversaire de la première réunion du Conseil National de la Résistance devienne journée nationale consacrée à honorer la Résistance, nous la partageons bien évidemment.

C'est à vos côtés que, année après année, et parce que nous faisons confiance à la jeunesse, nous nous retrouvons pour témoigner dans les établissements scolaires, notamment, mais pas seulement, à l'occasion du Concours National de la Résistance et de la Déportation. Je voudrais profiter de cette tribune pour rappeler combien notre organisation comme les autres organisations d'anciens déportés et internés, nous sommes attachés à ce Concours qui porte sur la Résistance et sur la Déportation et qui fait judicieusement et harmonieusement alterner, année après année, un thème consacré à la Déportation et un thème consacré à la Résistance.

Je voudrais, pour conclure, réaffirmer qu'au-delà de ces points de convergence entre nos associations, il y a, entre nous, un lien fondamental : c'est la volonté de préserver et de développer ce pour quoi nous avons, vous comme nous, combattu et souffert : les valeurs de la République et de la Démocratie, les valeurs de paix et de fraternité entre les peuples.

Vive l'amitié entre nos deux associations.

JACQUES VICO Vice-président de la Confédération Nationale des CVR

"J'adresse tous mes vœux en mon nom personnel et au nom de la Confédération Nationale pour la réussite de vos travaux, pour la poursuite avec vigilance et détermination de la défense des idéaux démocratiques qui ont animé notre combat dans la Résistance et continuent à soutenir nos actions dans ce travail de mémoire que nous effectuons qui est le fondement même de l'éducation citoyenne".

tiques qui ont animé notre combat dans la Résistance et continuent à soutenir nos actions dans ce travail de mémoire que nous effectuons qui est le fondement même de l'éducation citoyenne".

ERNST MELIS Association des Résistants Allemands en France - DRAFD

Les maladies et l'âge font qu'il nous est malheureusement impossible de répondre à votre invitation et de déléguer un membre de notre association à votre Congrès National.

Nous le regrettons très vivement, d'autant plus que nous savons quel accueil chaleureux et fraternel vous réservez toujours aux représentants des antifascistes allemands ayant combattu à vos côtés pour la libération de la France, en même temps que pour affranchir le peuple allemand et les autres nations européennes du joug nazi (...).

Nous voudrions aussi vous dire combien nous avons suivi avec joie et fierté le sursaut du peuple français et notamment

de la jeunesse face à la menace représentée par Le Pen aux élections présidentielles.

Beaucoup de nuages assombrissent ces temps-ci l'horizon : la poussée dans nombre de pays européens des forces nostalgiques d'un passé criminel ; la situation au Proche-Orient, les attentats terroristes que rien ne saurait justifier, et les menaces de guerre contre l'Irak...

Nous souhaitons à votre Congrès National des travaux fructueux qui auront pour effet de promouvoir un rassemblement toujours plus large des bâtisseurs d'un avenir pour lequel tant des vôtres et aussi des nôtres ont consenti jusqu'au sacrifice suprême.

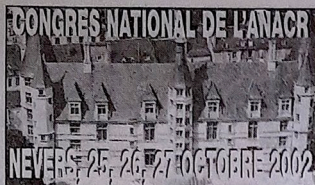
Association des Résistants Autrichiens et victimes du nazisme

Nous vous remercions cordialement de votre invitation à participer au Congrès National à Nevers. C'est un grand honneur et une distinction pour nous d'être associés à une association d'anciens résistants aussi importante.

Mais nous regrettons beaucoup qu'il ne nous soit pas possible de participer à

cette conférence aussi significative. Permettez-moi donc de vous transmettre notre solidarité sans limites et de vous souhaiter ainsi qu'à vos camarades plein succès pour ce congrès (...).

Oskar WIESFLECKER
Président du KZ-Verband



SEANCE DE CLOTURE

Jusqu'aux derniers instants
de son déroulement le Congrès
connaît une réelle affluence...

Ouvrant la séance comme prévu à 9 heures, Robert Chambeiron dit tout d'abord son indignation concernant un titre du *Journal du Centre* qui présente l'engagement d'un jeune dans la Résistance comme étant d'abord "la volonté d'emmerder les Allemands" (sic !); indignation partagée par tout le congrès.

Après une intervention de Jean Grazon, qui attire l'attention sur un danger de démantèlement de l'Office National des Anciens Combattants et des ODA, ce qui va en premier lieu se traduire par la réduction de 30% des emplois de l'Office et par des "regroupements d'offices départementaux", c'est-à-dire par la disparition de certains d'entre eux, Jacques Weiller rapporte que le Conseil d'administration de l'ONAC, dont il est membre, a été placé devant un choix : ou accepter la réduction de ses effectifs ou voir sa disparition programmée. Il propose alors au vote - qui sera unanime - une résolution manifestant l'inquiétude du congrès quant à l'avenir de l'ONAC.

Compte rendu des commissions

Jean Thouvenin présente ensuite les travaux de la commission "Connaissance de la Résistance", à laquelle ont participé 180 résistants et "Amis", avant de lire le projet de Résolution soumis au vote du Congrès, résolution mettant l'accent sur l'importance du 60^{ème} anniversaire de la création du CNR, dont la préparation doit sous-tendre l'activité des comités de l'ANACR et des groupes d'"Amis" durant les prochains mois. Une discussion s'engage notamment sur l'importance à accorder au 27 mai, sur la prise en compte insuffisante des monuments et hauts lieux de la Résistance dans les circuits touristiques, sur l'ouverture encore restreinte des Archives, bien qu'un décret du début de l'année 2002 ouvre plus largement l'accès à la période de la guerre, sauf en ce qui concerne les questions judiciaires ou de santé qui nécessitent toujours des dérogations, sur la place de la Résistance dans les programmes d'enseignement. Mise aux voix, la résolution est votée à l'unanimité.

Claude Rochat rapporte sur les travaux le vendredi soir de la "Commission d'Orientation", et présente trois résolutions qui en émanent, "Sur les valeurs de la Résistance", "Sur le 27 mai" et "Pour la Paix". Après une brève discussion sur le concept de "révisionnisme", la première de ces trois résolutions est adoptée à l'unanimité. L'accent étant mis sur la symbolique du 60^{ème} anniversaire de la création du CNR, il en sera de même pour la résolution consacrée au 27 mai. Unanimité encore en faveur de la résolution pour la Paix ;

Jacques Varin présente ensuite les travaux - retracés page 9 - de la Commission des Amis, qui se sont déroulés vendredi soir et dimanche matin, et ceux de la commission de rédaction de la résolution des "Amis", résolution lue par Jocelyne Gervais, du comité de l'Isère. Au terme d'une assez longue discussion, la résolution des "Amis" est adoptée à l'unanimité.

Lucien Volle, au nom de la Commission des mandats, donne la composition du congrès : 753 participants venus de 68 départements et d'une Amicale nationale, dont 360 résistants (302 hommes et 58 femmes) et 236 "Amis" (126 femmes et 110 hommes), 71 accompagnateurs (65 femmes et 6 hommes), invités 15. Puis, après avoir fait état de demandes de passage à l'honorary, tant du Bureau national que du Conseil national, le plus souvent présentées par des camarades auquel leur état de santé ne permet plus d'assurer leurs fonctions, il entame successivement la lecture des propositions de candidatures pour le Comité d'Honneur National, pour le Conseil National et le Bureau National, puis il donne la liste des propositions de membres associés "Amis" au Conseil national et au

Bureau National, faites par les "Amis" eux-mêmes. Dans leur ensemble, ces propositions sont adoptées à l'unanimité ou à la quasi-unanimité par le congrès. Des applaudissements chaleureux saluent l'élection des organismes de direction de l'ANACR pour les deux prochaines années.

Enfin, c'est aussi à l'unanimité que le congrès vote l'approbation du rapport présenté à son ouverture par Charles Fournier-Bocquet au nom du bureau national sortant.

Puis, après avoir lu et fait approuver par le congrès un message d'amitié au Président Sudreau, que des problèmes de santé ont empêché d'être présent au congrès, et à Charles Fournier-Bocquet, secrétaire général, que des problèmes de même nature ont contraint de quitter Nevers dès samedi, le Président Chambeiron, dans une allocution finale, va tirer les enseignements de ces trois jours de travaux.

Le discours de clôture

"Une fois encore - souligne Robert Chambeiron - notre Congrès vient de confirmer la vitalité de notre association. Certes, avec les années qui passent, nos effectifs s'érodent inévitablement. Mais le dévouement remarquable des membres de l'ANACR, conjugué avec l'apport inappréciable de nos "Amis", nous permettent de maintenir un haut niveau d'activité et de regarder devant nous avec une certaine sérénité..."

"L'excellent rapport du Bureau national présenté par notre camarade Charles Fournier-Bocquet, a ouvert la voie à d'amples et riches discussions, notamment dans les commissions spécialisées, dans un climat de fraternité qui a favorisé le débat démocratique.

"Les résolutions que nous venons d'adopter, pratiquement à l'unanimité, unanimité qui n'est pas de façade, mais l'adhésion consciente de tous les résistants et "Amis" groupés au sein de l'ANACR, à l'esprit unitaire et pluraliste du Conseil National de la Résistance, qui demeure notre référence vont constituer jusqu'au prochain congrès les orientations autour desquelles vont s'articuler nos actions.

"Chacune a son importance et doit faire de notre part l'objet d'une égale attention. Mais c'est plus spécialement sur celle qui concerne la campagne que nous avons entreprise, déjà de longue date, pour l'instauration d'une Journée nationale de la Résistance, le 27 mai, que je souhaiterai m'arrêter un instant.

"Il y a là une action prioritaire. L'année 2003 sera en effet celle du 60^{ème} anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, sous l'impulsion et la présidence de Jean Moulin.

"A propos de la création du CNR, le général de Gaulle, dans le message qu'il avait fait lire, ce jour-là, par Jean Moulin, écrivait que cette création était un acte essentiel, donc primordial, pour la France. Le 27 mai est donc une date historique qui marqua le tournant décisif dans le combat pour la Libération de la France.

"Jusqu'à ce jour, les Pouvoirs Publics ont fait, avec obstination, la sourde oreille. Ils feignent de ne pas voir le caractère exceptionnel de cette journée, ni de comprendre ce que nous demandons.

"Nous le répéterons aussi fort et aussi longtemps que cela sera nécessaire : nous ne demandons pas qu'on ajoute au calendrier des cérémonies officielles, déjà encombré, une date supplémentaire, une journée chômée et fériée, mais simplement que soit évoqué, chaque année, et à cette même date, notamment dans les établissements scolaires, le rôle du Conseil National de la Résistance dans le déroulement des combats pour la Libération de la France et la restauration des libertés publiques dans une société plus juste et plus solidaire.

"Lorsqu'elle était en charge des questions d'éducation nationale, Ségolène Royal, dans le



cadre de ses compétences, avait demandé aux autorités académiques que soient réservées dans les lycées et les collèges quelques heures chaque 27 mai, où à une date plus proche pour informer les élèves sur l'importance de la date du 27 mai dans notre histoire contemporaine. Les recommandations du ministre, ont été, la plupart du temps, ignorées, à l'exception de deux ou trois académies qu'il convient de saluer.

"Les réponses que nous recevons des Pouvoirs Publics, que ce soit au niveau national ou à celui de nos comités départementaux, semblent être le fruit d'une seule et même plume dont le calligraphe serait affligé de surdité et d'une bonne dose de mauvaise foi. Constatons que c'est exactement ce qui se passe avec nos amis corses qui demandent sans être entendus que soit appelé dans les manuels scolaires, c'est ce qui est une évidence, à savoir que le département de la Corse a été le premier lambeau du territoire français arraché à l'ennemi, comme l'avait souligné le général de Gaulle dans son discours d'Ajaccio au début d'octobre 43.

"C'est vrai, il y a des oppositions chez certains dirigeants d'associations, pas tous heureusement, souvent très peu représentatifs, qui semblent obéir à des réactions corporatives et font l'objet d'une écoute et d'autant plus attentive chez les Pouvoirs Publics qu'ils se situent dans ce qu'on appelle le politiquement correct.

"Ce camp du refus met en avant deux arguments : La Résistance existait avant le 27 mai, et le Conseil National de la Résistance a ouvert ses portes aux partis politiques, trahissant ainsi la pureté de son combat. Ces deux arguments sont stupides, à telle enseigne que l'on peut se demander si leurs auteurs ont une connaissance, même élémentaire, de ce que fut la Résistance.

"LA" Résistance...

"Nul n'a jamais prétendu, dans nos rangs, que la Résistance serait née le 27 mai 1943. Mais quels qu'aient été les mérites de tous ces groupes de résistants qui se formèrent dès le 18 juin 1940, ils se présentaient en ordre dispersé, isolés, sans lien entre eux, ni avec Londres. Ils étaient donc faibles et sans réelle capacité de mobilisation et d'entraînement des masses.

"Dans ses mémoires de guerre, le général de Gaulle, qui était bien placé pour porter un jugement et dont la caution ne saurait être mise en doute, écrivait : "avant le 27 mai, il y avait DES résistances, après il y avait LA Résistance.

"Quant à l'argument qui consiste à dire que le CNR aurait ouvert ses portes aux partis politiques, il ne tient pas debout. Dans la mission que le général de Gaulle avait confiée à Jean Moulin, au cours de leurs deux rencontres à Londres, il avait été clairement indiqué que Jean Moulin s'emploierait à réunir un Conseil national de la Résistance qui regrouperait les mouvements de la Résistance, les syndicats clandestins, les partis politiques républicains.

"On ne peut donc pas dire que le CNR aurait facilité l'entrée, dans son sein des partis politiques puisque le CNR n'existait pas encore.

"C'est vrai que l'entrée des partis politiques dans le CNR avait suscité de vifs débats parmi les résistants. Mais le général de Gaulle et Jean Moulin avaient compris, que c'était une nécessité incontournable pour surmonter les réserves des Etats-Unis à l'égard du général, à l'égard du gouvernement provisoire dont ils contestaient le caractère démocratique et sur le peu d'intérêt qu'ils accordaient aux mouvements de la Résistance. Pour les Américains, il ne pouvait y avoir de démocratie sans partis politiques, sans syndicats. C'était une attitude dont certains s'étonneront aujourd'hui, mais, à l'époque c'était une réalité concrète qu'on ne pouvait ignorer.

"L'impact provoqué par la création du CNR, c'est-à-dire l'union de toutes les forces engagées dans le combat libérateur, ne se limita pas à la seule résistance intérieure encore que cette dernière devenait majeure et prenait une dimension nationale, mais il scella l'union de combat de ceux qui luttèrent sur le sol national et ceux qui étaient engagés sur les théâtres extérieurs d'opérations. Bien plus, il provoqua un véritable retournement chez les Américains qui comprirent que le peuple français était derrière le chef de la France Libre et durent, non sans regret, reconnaître la légitimité du général de Gaulle.

"La France devenait une alliée à part entière.

Le général Simon qui était encore récemment Chancelier de l'Ordre de la Libération, m'avait dit un jour : "J'étais dans le désert africain lorsque nous avons appris la création du Conseil National de la France. J'ai compris, dès ce moment, que nous ne serions pas les mercenaires d'une puissance étrangère, même alliée, mais les soldats de la France."

"Ajoutons que la création du CNR permit d'écarter le danger qu'aurait fait peser sur notre indépendance, l'intention des Etats-Unis d'installer, en France, au fur et à mesure de la libération du territoire, une administration militaire sous contrôle américain qui aurait privé notre pays de la maîtrise de ses choix.

"Dans son programme, le CNR a traduit la volonté de notre peuple, d'abord être un acteur de sa propre libération, ensuite de mettre en place des structures nouvelles qui prendraient en compte les immenses sacrifices consentis par la Résistance et les exigences d'éliminer tout ce qui avait favorisé la trahison et la collaboration.

"Nous avons pour nous le secours de l'histoire. C'est là une force sur laquelle nous devons nous appuyer. Céder sur ce point serait renoncer à notre combat et apporter du grain à moudre au moulin des révisionnistes et des falsificateurs de l'histoire.

"Nous ne partons pas du néant. Depuis longtemps, de nombreuses initiatives ont été prises un peu partout, d'organiser chaque 27 mai des manifestations de formes variées avec les concours, soit de collectivités locales, soit d'élus locaux et souvent, il faut s'en réjouir, avec la participation à nos côtés de résistants qui n'appartiennent pas à l'ANACR, mais qui adhèrent à notre démarche parce qu'ils comprennent le sens de l'histoire.

"Comme vous en avez été informés de façon suivie par notre "Journal de la Résistance", les "Amis" de l'ANACR ont fait une avancée encourageante en direction des parlementaires et des élus des collectivités territoriales. Nous avons donc une bonne base de lancement et si nous savons l'utiliser de bonne façon, nous pouvons être assurés de progrès sensibles.

"Certes, nous sommes conscients que tous les obstacles ne sont pas levés. Loin de là. Mais, je le redis, nous avons pour nous la force de l'histoire qui nous donne l'assurance que comme les murs de Jéricho, ceux de l'obstination des Pouvoirs Publics finiront bien par tomber.

"En avant, Chers Camarades, Chers Amis, pour que notre combat impose la vérité de l'histoire.

"Vive l'ANACR, vive la République, vive la France !"

Robert Chambeiron déclare ensuite clos le congrès de Nevers de l'ANACR. Avant de se séparer pour se rendre au lieu tout proche du repas fraternel, les congressistes entonnent une vibrante "Marseillaise".

MESSAGE D'AMITIÉ

A l'issue du congrès de l'ANACR réuni à Nevers du 25 au 27 octobre 2002, les délégués, invités et accompagnants, profondément émus par les problèmes de santé qui ont empêché la présence du président Pierre Sudreau, et qui ont contraint Charles Fournier-Bocquet, secrétaire général de l'association, à écarter la sienne, demandent au Président Robert Chambeiron d'être leur interprète auprès d'eux pour leur exprimer leurs sentiments de profonde amitié et leurs souhaits de prompt rétablissement.

Nos deux camarades et amis, auxquels nous avons transmis ce message dès le lendemain du congrès, nous ont priés de faire savoir, par l'intermédiaire du *Journal de la Résistance*, aux congressistes qu'ils ont été profondément touchés par ce témoignage d'amitié, dont ils les remercient.

Le repas fraternel...



(Cliché Fernandez/Cyclope)

UNE PROGRESSION QUI PERMET DE NOUVELLES AVANCÉES

(Extraits de l'intervention introductrice de Jacques Varin, secrétaire administratif des "Amis", à la discussion de la commission des "Amis")

A la veille de l'ouverture de ce congrès, 10 042 cartes d'"Amis" ont été comptabilisées à la direction nationale. Ce chiffre est à rapprocher de celui de 9660 que nous avions atteint lors du congrès de Saint-Brieuc. Ainsi, en deux ans, d'un congrès à l'autre, de date à date, nous avons continué à progresser, d'environ 400 "Amis".

Aujourd'hui, nous recensons des adhérents aux "Amis" dans 82 départements métropolitains, et nous sommes implantés de manière significative dans 61 d'entre eux, plus l'Amicale Libération Nationale PTT, qui compte près de 250 "Amis". De manière significative, c'est-à-dire lorsque nous y comptons au minimum une cinquantaine d'adhérents. Certes cette barre est arbitraire, car parfois, dans un département qui se situe en dessous de 50 adhérents, un groupe local d'"Amis" peut avoir une activité réelle.

Mais, en règle générale, ce sont ces départements de plus de 100 adhérents – et notamment les 10 ayant entre 200 et 300 adhérents, les 4 entre 300 et 400 et les 4 de 400 à plus de 500 adhérents – que se concrétisent une activité plus soutenue et un fonctionnement organisationnel mieux assuré.

Un autre élément qui permet aussi d'apprécier notre avancée est la progression du nombre de départements où existent désormais des groupes constitués d'"Amis de la Résistance" : groupes locaux et départementaux. Ainsi, depuis le congrès de Saint-Brieuc, se sont notamment organisés les groupes départementaux des Landes, de la Nièvre, de la Haute-Vienne, du Gers, des Alpes-Maritimes et du Nord, des comités locaux ont été mis en place dans divers départements, décentralisant des groupes départementaux existant ou préfigurant parfois la formation d'un nouveau groupe départemental.

Deux tiers de la soixantaine de départements où existent des groupes d'"Amis" constitués, ont d'ores et déjà un fonctionnement, des cadres, des activités qui permettent d'envisager avec confiance l'avenir. L'existence des autres est étroitement liée à celle des comités correspondants de l'ANACR, ce qui, en l'état n'est pas satisfaisant car, précisément, l'enjeu est d'assurer la continuité, et, de prendre quand nécessaire la relève des comités ANACR frappés par les atteintes de l'âge.

C'est là une question qui nous est posée. Comment favoriser la structuration et le développement de l'activité des groupes d'"Amis" existants ? Pour assurer leur pérennité et au-delà celle de l'ANACR et de son combat ? Bien sûr, et cela est une condition première, en développant l'activité – tournée vers l'extérieur – des "Amis"...

Depuis plusieurs années est venue en discussion notamment lors des réunions de la Commission des "Amis" des congrès la question de la mise en place d'une organisation nationale des "Amis". Cela est depuis plusieurs années une vraie question, à laquelle nous avions jusqu'à la répondu négativement, tout en soulignant cependant que ne pas avoir d'organisation nationale présentait en effet quelques inconvénients...

Mais, les raisons pour lesquelles nous n'avions pas alors opté, lors des congrès précédents en faveur de la création immédiate d'une organisation nationale des "Amis" découlaient pour l'essentiel de l'aspect "en construction" de la maison des "Amis" : on ne pose pas le problème de la tuile factrice avant d'avoir creusé les fondations, élevé les murs et osé les sols et planchers

des étages. Or, l'état actuel de nos effectifs – plus de 10 000 adhérents, deux mois avant la fin de l'année, celui de notre structuration : plus d'une cinquantaine de groupes départementaux structurés, une commission et une direction nationales des "Amis" fonctionnant depuis quatre ans sont là des effectifs et une structuration, une expérience qui nous permettent d'envisager le problème de manière différente que par le passé...

Affirmer notre existence

Pour le présent et pour l'avenir, les "Amis de la Résistance (ANACR)" ont aussi la mission d'affirmer publiquement qu'agissent aux côtés des Résistants de l'ANACR des milliers de femmes et hommes, les "Amis de la Résistance (ANACR)", qui partagent avec eux leur combat contemporain pour les valeurs de la Résistance, qui entendent le prolonger dans le futur. Et, avec l'appui de l'ANACR, celle de faire reconnaître cette réalité par les Pouvoirs publics nationaux et locaux, par le monde associatif dont les "Amis de la Résistance (ANACR)" entendent être aussi des partenaires dans ce combat pour la mémoire ; d'autant plus que par ailleurs de petites structures à la naissance relativement récente, souvent éphémères et souvent peu pluralistes, s'écartant même parfois de la rigueur nécessaire à la démarche historique, tentent de se poser en partenaires exclusifs des Pouvoirs publics quant à la mémoire de la Résistance. Cette mission que les "Amis de la Résistance (ANACR)" entendent assumer ne peut déboucher à court terme que par l'affirmation de l'existence juridique nationale des "Amis de la Résistance (ANACR)".

En effet, si nous existons départementalement et parfois localement, nous n'existons pas nationalement, notamment pour les Pouvoirs publics, pour les médias, pour d'éventuels partenaires nationaux. Nous n'avons pas d'expression nationale spécifique. Au niveau des médias, ou d'éventuels partenaires nationaux, l'officialisation de l'existence d'une association des "Amis" permettrait une apparition autonome auprès d'eux.

Toute cette réflexion conduit tout naturellement à la proposition de création à court terme d'une Association Nationale des "Amis de la Résistance (ANACR)", proposition qu'il serait souhaitable de faire ratifier par le congrès, c'est-à-dire Résistants et "Amis", en insérant dans la résolution des "Amis" et en confiant à la réunion de printemps de la Commission nationale des "Amis", qui inclura des membres issus de la quasi-totalité des départements où nous sommes notablement implantés, et au besoin en élargissant ponctuellement à un ou deux représentants des autres, le soin d'adopter les statuts de cette association nationale des "Amis" que nous voulons statutairement liée à l'ANACR, en premier lieu en tant que référence fondatrice et identitaire et en affirmant l'identité d'orientation avec elle...

Résistants et "Amis de la Résistance" rassemblés dans l'ANACR, nous partageons les mêmes valeurs, menons le même combat pour la même cause et contre les mêmes adversaires. Et lorsque les Résistants ont une revendication qui pourrait paraître leur être spécifique, telle celle pour la suppression réelle de toute forclusion concernant la reconnaissance des services de Résistance et l'attribution de la carte C.V.R., nous "Amis", notamment par les interventions des parlementaires qui

ont rejoint nos rangs – appuyons cette revendication.

Notre soutien à cette revendication des Résistants, nous l'apportons non seulement par solidarité avec eux et par esprit de justice, mais aussi et surtout parce que la reconnaissance du rôle de la Résistance passe par celle des services et des droits des Résistants, parce qu'elle s'inscrit dans le cadre de cette bataille de la mémoire contre non comme une commémoration d'un passé certes héroïque mais révolu, mais comme la restitution de la mémoire d'une expérience humaine et humaniste, dont la connaissance est une nécessité pour mener les combats démocratiques du présent...

Nous ne devons pas abandonner le terrain de la recherche historique, de l'organisation de colloques, de publications de livres, de vidéos, de C.D-Rom sur la Résistance à d'autres pas forcément mal intentionnés mais n'ayant pas la rigueur que nous nous efforçons d'avoir, notamment en faisant appel aux témoignages des Résistants que nous côtoyons. Pour combattre efficacement les négationnistes auprès notamment des jeunes générations, nous devons non pas nous en tenir au stade de la simple indignation mais les contraindre par une argumentation historique fondée sur des recherches et une écriture rigoureuses. Gardons à l'esprit que quand les Résistants ne seront plus là, ce sont dans les rayonnages des bibliothèques, des vidéothèques ou des banques de données de l'Internet que les jeunes, les étudiants iront chercher l'information sur la Résistance. Or, à l'évidence, nous n'y sommes pas assez présents.

Nous ne devons pas non plus nous cantonner à notre milieu privilégié, le milieu scolaire et universitaire, mais nous adresser – par des conférences, expositions, etc. – aussi aux autres couches sociales de la population, notamment par le biais des comités d'entreprise, des foyers socio-éducatifs, des maisons et associations de jeunes qui peuvent être des partenaires de qualité.

En étant particulièrement attentifs à notre nécessaire pluralisme, ce qui est simple dès lors que notre action se situe bien dans le domaine qui fait notre spécificité, nous devons nous adresser au plus grand nombre, pour y trouver de nouveaux adhérents, de nouvelles forces, de nouveaux cadres, nous en avons besoin pour combattre des idées résurgies du passé, pour transmettre ce qui est notre raison d'être, la réalité historique de la Résistance, de son combat démocratique et antifasciste, de ses valeurs, car, plus qu'un devoir, la mémoire est un besoin.

En liaison avec l'ANACR

Pour mener à bien toutes ces tâches, il y a une nécessité absolue de travailler en étroite liaison avec l'ANACR, qui est notre référence fondatrice et identitaire. Etre membre des "Amis de la Résistance (ANACR)", c'est partager les valeurs de la Résistance et les orientations de l'ANACR. Eventuellement deux structures juridiques différentes déposées en préfecture, un comité départemental de l'ANACR et un groupe départemental d'"Amis" n'en sont pas pour autant des organisations différentes, car partageant des orientations communes définies en des congrès communs, parce que des membres des directions départementales de l'ANACR sont statutairement membres de celles des groupes d'"Amis", que des "Amis" participent comme membres associés aux directions départementales de l'ANACR.

Ce qui est une réalité aujourd'hui au plan local et départemental, le sera demain au plan national, si le congrès décide la création d'une "Association nationale des "Amis de la Résistance (ANACR)".

A LA COMMISSION

DES "AMIS"...

Comme lors du congrès de Saint-Brieuc, la "Commission des Amis" du congrès de Nevers s'est réunie en deux séances, le vendredi soir et le samedi matin dans la salle du congrès, avec la participation de Raoul Vignettes, membre du Bureau national sortant, qui représentait le bureau du congrès. "Amis" et Résistants, plus de 150 personnes le vendredi soir, et près de 250 le samedi matin, ont participé aux travaux ; une cinquantaine d'entre elles intervenant dans la discussion.

Après une intervention introductrice de Jacques Varin, la discussion a porté essentiellement sur les modalités de création d'une Association nationale des "Amis", dont la nécessité est évidente pour tous, et sur l'affirmation de son appartenance à l'ANACR, en partageant les valeurs et la démarche pluraliste, le taux futur de la cotisation, avec le souci qu'il ne soit pas un obstacle à l'adhésion des plus démunis, mais qu'il soit suffisant pour donner les moyens nécessaires à l'action, la nécessité pour les "Amis" d'apporter toute l'aide nécessaire aux comités de l'ANACR qui en ont besoin, et l'aide des comités de l'ANACR à la création de groupes d'"Amis", la place de la Résistance dans les programmes scolaires d'histoire et d'éducation civique, l'attitude à avoir à l'égard des élus se compromettant avec l'extrême-droite, le rôle des moyens de communication – en premier lieu internet – pour diffuser nos idées et combattre celles de nos adversaires, furent, entre autres thèmes, et avec la relation des expériences concrètes de plusieurs groupes locaux d'"Amis", au centre d'une réflexion collective fraternelle, amicale et constructive.

A l'issue des travaux, fut élue une commission de rédaction de la résolution comprenant Jean-Paul Bedoin (Dordogne), Michel Colas (Seine-Saint-Denis), Ivan Flaud (Drôme), Hervé Fumel (Lozère), Jocelyne Gervais (Isère), Brigitte Moréno (Lot-et-Garonne), Nicole Zerline (Oise) et Jacques Varin (Paris). A l'unanimité, elle adopta le texte du projet de résolution soumis au vote et que Jocelyne Gervais lut à la tribune du congrès.

LA RÉOLUTION

VERS UNE ASSOCIATION NATIONALE DES "AMIS DE LA RESISTANCE (A.N.A.C.R.)"

Depuis plusieurs années, l'on assiste en Europe à la résurgence et au développement des idéologies racistes, xénophobes, antidémocratiques, néofascistes, portées par des formations politiques se réclamant parfois explicitement des partis de la collaboration avec l'occupant nazi et cherchant toujours à la réhabiliter, parallèlement au déniement et aux calomnies à l'égard de la Résistance. Spéculant sur les crises économique, sociale, politique et morale qui affectent nos sociétés, ces partis néofascistes ont pu acquérir une audience parfois importante voire accéder au pouvoir. Cela a été le cas en Autriche, en Italie, en Norvège, au Danemark, aux Pays-Bas...

En France aussi, en 2002, l'impensable s'est produit : Le Pen, le leader d'un parti qui a compté parmi ses principaux dirigeants et élus des rescapés de la collaboration et du pétainisme, celui qui a osé qualifier de "détail" la monstruosité des crimes commis dans les camps de concentration nazis, et qui ne manque aucune occasion de calomnier l'action de la Résistance, a été placé au second tour de la dernière élection présidentielle comme l'un des termes du choix offert aux Français.

Parmi les raisons qui ont conduit à cette situation, il y a la méconnaissance par une partie importante de nos concitoyens de ce qu'a été la triste réalité du fascisme au pouvoir dans notre pays à la faveur de l'occupation nazie, et des conséquences dramatiques de l'application alors des théories que l'extrême-droite professe aujourd'hui.

Transmettre la mémoire, aspect essentiel de la lutte antifasciste

Cela légitime, s'il en était besoin, l'engagement des "Amis de la Résistance (ANACR)" aux côtés des résistants rassemblés dans l'ANACR, pour mener avec eux la nécessaire lutte antifasciste, dont un aspect essentiel est la transmission de la mémoire du combat et des valeurs démocratiques.

tiques, patriotiques et humanistes de la Résistance, qui sont les valeurs fondamentales de la République.

C'est pourquoi, avec les Résistants, ils demandent l'instauration d'une "Journée nationale de la Résistance" le 27 mai, date anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance en 1943, sous la présidence de Jean Moulin. Ce qui permettrait d'ancrer dans la mémoire collective nationale le rôle de la Résistance dans la libération de notre pays et la restauration des libertés démocratiques et, ce jour là ou le jour scolaire le plus proche, de s'adresser aux jeunes pour leur transmettre ce nécessaire héritage.

Pour que la Résistance ait toute sa place – la première – dans les programmes d'Histoire, afin de permettre aux élèves d'en mesurer toute l'importance, pour que les valeurs de la Résistance soient placées au cœur de l'éducation civique devant contribuer à la formation citoyenne de la jeunesse, cela nécessite de mener ce combat de la mémoire, notamment en s'adressant aux enseignants et en faisant appel à eux pour que grandisse la participation au Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Ce combat de la mémoire, les "Amis de la Résistance (ANACR)" le mènent aux côtés des Résistants depuis leur création en 1970 par une décision du congrès de l'ANACR réuni à Sallanches. Aujourd'hui, ce sont plus de 10 200 "Amis de la Résistance" qui sont intégrés aux comités de l'ANACR ou rassemblés dans les groupes locaux et départementaux d'"Amis de la Résistance (ANACR)" qui existent désormais dans plus d'une cinquantaine de départements, et sont en création dans de nombreux autres.

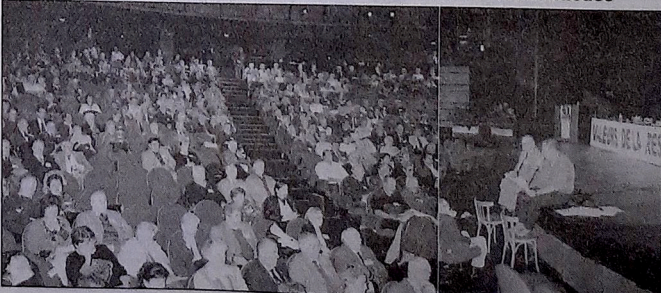
Un combat pour les valeurs de la Résistance

Avec les Résistants, dont la mémoire est essentielle pour bien comprendre ce qu'a été la Résistance, dont le recueil est une de leurs tâches premières car ils la jugent aussi indis-

pensable à leur formation, les "Amis de la Résistance (ANACR)" mènent le combat pour les valeurs de la Résistance, exprimées en premier lieu par le Programme du Conseil National de la Résistance, dont nombre des dispositions restent dans leur esprit et souvent dans leur lettre d'une réelle actualité. Avec les Résistants, ils s'indignent des déclarations d'un Papon sitôt libéré et de ses défenseurs qui continuent de tenter de justifier son action durant l'Occupation, action que la justice a qualifiée de "complicité de crime contre l'Humanité", ils s'indignent des complaisances et compromissions de certains élus avec le pseudo-Front national et la formation mégriste, notamment lors des élections locales et régionales.

Ces combats qu'ils mènent aujourd'hui aux côtés des Comités locaux et départementaux de l'ANACR, auxquels ils se doivent d'apporter toute l'aide que peuvent nécessiter les conséquences du temps qui s'écoule depuis la Libération, les "Amis de la Résistance (ANACR)" ont pour mission de les poursuivre demain.

Vendredi soir et samedi matin, une discussion amicale et fructueuse



Nevers, le 27 octobre 2002.

COMITE D'HONNEUR

Dr José ABOULKER, Mouvement d'Alger, 8 novembre 1942, Compagnon de la Libération. **Jacques BEAUGE**, F.F.L., Grand Militaire d'El Alamein. **André CARREL**, Vice-Président du Comité Parisien de Libération. **Gilbert de CHAMBRUN**, Colonel F.F.I., chef régional du Languedoc. **Mme Odette DUPONT-DELES-**

TRAI, Fille du Général Delestrait, Commandant en chef de l'A.S. **Robert GALLEY**, F.F.L., Compagnon de la Libération, ancien Ministre du Général de Gaulle. **Mme Andrée GEORGES**, Veuve du Colonel Fabien, Déportée Résistante. **Georges GINGOUIN**, Colonel F.F.I., Compagnon de la Libération. **Maurice KRIEGER-VALRIMONT**, Membre du

Comité d'Action Militaire du C.N.R. **Mme LEGENTILHOMME**, Ancien Officier des Forces Auxiliaires Féminines de l'Armée Britannique. Veuve du Général Legentilhomme. **Joël LE TAC**, F.F.L., Déporté, Compagnon de la Libération. **Catherine MARTIN-ZAY**, Fille aînée du Ministre Jean Zay, assassiné par la Milice. **Hélène MOUCHARD-ZAY**, Fille du Ministre Jean

Zay, assassiné par la Milice. **Raymond OFFROY**, Ancien secrétaire adjoint du Comité Français de Libération Nationale (en 1943), Ambassadeur de France. **Cécile ROL-TANGUY**, lieutenant F.F.I., veuve du Colonel Henri ROL-TANGUY. **Vice-Amiral Antoine SANGUINETTI**, Armée d'Afrique et des Forces Françaises de l'Intérieur.

BUREAU NATIONAL

PRESIDENT-DELEGUE :

Robert CHAMBEIRON, Secrétaire général-adjoint du Conseil National de la Résistance - Grand-Croix de la Légion d'Honneur - Président délégué.

PRESIDENTS :

Pierre SUDREAU, F.F.C. (Brutus), Déporté Résistant, ancien Ministre, Grand-Croix de la Légion d'Honneur.
Henri ROL-TANGUY, † Colonel, Chef Régional des F.F.I. de l'Île-de-France, Grand-Croix de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération.

VICE-PRESIDENTS :

Martial LAROCQUE †, " Libé-Nord ", Conseiller Honoraire à la Cour de Cassation.
Jean THOUVENIN, F.N. Lycéens puis maquisard F.T.P.F., inspecteur général honoraire de l'Administration de l'Education nationale.
Albert ORIOL, (Lieutenant-Colonel), ancien chef du 1^{er} maquis A.S. de la Loire.
Simone CONAN, Front National - liaisons F.T.P.F. - M.O.I.
René ROUSSEL, Liquidateur National des Mouvements O.S.-F.N. - F.T.P.F.

SECRETAIRE GENERAL :

Charles FOURNIER-BOCQUET, Lieutenant-Colonel F.F.I. (F.N.-F.T.P.F.), ancien chef de bataillon à la 1^{re} Armée.

TRESORIER NATIONAL :

Franck BEZIADE, Groupe Maurice - A.S. Bataillon Arthur - F.T.P.F. Landes - Lot-et-Garonne. Président du C.D. des Yvelines.

SECRETAIRE DU BUREAU :

Jacques WEILLER, F.F.I. de la Creuse, secrétaire général-adjoint de l'U.F.A.C.

MEMBRES

BLESY Louis, Colonel F.F.I. (responsable régional des F.T.P.F. de Provence), Compagnon de la Libération ; BORNET Yvonne, F.F.C., réseau " Goélette ", Présidente-déléguée du C.D. du Rhône ; CALISTI Louis, F.N. - F.T.P.F. de

Corse ; CORTOT Louis, Front National - F.T.P.F., Compagnon de la Libération ; DEFANCE Michel, F.F.I. - F.T.P.F., secrétaire général de l'A.N.A.C.R. du Nord ; DUBOIS Henriette, Agent de liaison du Comité Militaire Zone-Sud des

F.T.P.F. ; FAURE Roger, (Lieutenant-Colonel), F.F.I. - F.T.P.F., Président-délégué du C.D. des Alpes-Maritimes ; FORESTIER Lucienne, Agent de liaison F.N.-F.T.P.F., Présidente-déléguée du C.D. de la Somme ; GRAZON Jean, A.S.-M.U.R., Président du C.D. de l'Indre ; HALLOUIN Claude, Volontaires Liberté (R.I.F.) Réseau Vélites-Thermopyles (F.F.C.), Membre du Bureau départemental de Paris ; LABORIE Pierre, Maquisard de Haute-Vienne (F.F.I. - F.T.P.F.), Secrétaire général départemental ; LAPOSTOLLE Roger, Libé-Nord, Secrétaire départemental de la Nièvre ; LE HYARIC Roger, Commandant F.T.P.F. du Morbihan, chef interrégional F.F.I. aux opérations de Libération de la Bretagne ; LIMOUZI Paul, F.T.P.F., Secrétaire Général du C.D. du Lot-et-Garonne ; LERICHE Fernand, F.N. universitaire. Réorganisateur en clandestinité du S.N. des Instituts ; MERY Marcel, Maquisard F.F.I. - F.T.P.F., Nord-Indre ; MIROUZE Jean, F.F.I. - F.T.P.F., Secrétaire général du C.D. du Lot-et-Garonne ; MOISY Jack, F.F.I. - F.T.P.F. et Milices Patriotiques ; MONCORGE Raymond ; A.S. - et Réseau " Jacques " (O.S.S.), secrétaire général du C.D. de l'Allier ; MOUCHET Louis, Maquisard de Haute-Savoie (F.F.I. - F.T.P.F.), Président du C.D. de Haute-Savoie ; PALTRIE Gilbert, A.S. - C.F.L., Maquis " Bir-Hakeim " ; PIERRESTEGUY Pierre, F.F.L. - Réseau des Passeurs ; PRADET Camille, F.F.I. - F.T.P.F., Président-délégué du C.D. de la Loire ; PRAN-

CHERE Pierre, A.S. - F.T.P.F. Secrétaire Général du C.D. de la Corrèze ; RANOUX Roger, Lieutenant-Colonel F.F.I., Chef départemental de la Dordogne ; ROCHAT Claude, Commissaire départemental aux effectifs de l'A.S. de Saône-et-Loire, Commandant F.F.I., Sous-Préfet de la Libération ; ROLLAND Alfred, F.T.P.F., vice-président du C.D. de l'Isère ; SAULNIER Raymond, A.S. - M.U.R., maquis Bayeux (Haute-Vienne) ; SAUVAGE Raymond, F.F.I. - F.T.P.F. Président du C.D. de l'Yonne ; VIGNETTES Raoul, Résistant-Déporté, Président-délégué du C.D. des Pyrénées-Orientales ; VOLLE Lucien, (Capitaine), Chef des maquisards du groupe " La Fayette ", A.S.-M.U.R. de Haute-Loire.

MEMBRES ASSOCIES " AMIS "

Jean-Paul BEDOIN (Dordogne), Michel COLAS (Seine-St-Denis), Robert DAVID (Morbihan), Bernard DELAUNAY (Corrèze), Guy DESCHAMPS (Eure), chargé de la fonction de trésorier-adjoint, Robert FOREAU-FENIER (Paris), Colette GAILDRY (Haute-Saône), Monique JOUANLANNE (Rhône), Simone MARIOTTE (Saône-et-Loire), Pierre MARTIN (Côtes-d'Armor), Mireille MONIER-LOVIE (Drôme), Brigitte MORENO (Lot-et-Garonne), Martine PETERS (Isère), Jean-Paul RIFFAULT (Paris), Christiane TARDIF (Essonne), Jacques VARIN - Secrétaire administratif des " Amis " (Paris).

CONSEIL NATIONAL

AMBLARD Gaston, ANDRE Raymond, ASMUS Paulette, BALMES Henri, BARBE Georges, BATHIAS Jean, BATAIS Maurice, BAVAY Marcel, BECHERAZ Marcel, BELBEOCH Roger, BENAS André, BERARD Isidore, BESSIERE Suzanne, BEZIADE Franck, BIART Charles, BIZEAU Jacques, BLANCHON Jean-Emile, BLARET Pierre, BLESY Louis, BONE René, BORDET René, BORINATO Joseph, BORNET Yvonne, BOTTE Robert, BRAHIC Henri, BRAZZINI Roger, BRENOT Jean, BRISET Robert, BRONCHARD Jacques, BRUNAUD André, BRUNEL Jean, BRUNET Auguste, CALISTI Louis, CARNAC Charles, CHALME Célestin, CHALUMEAU Maurice, CHAMBEIRON Robert, CHARRET Pierre, CHAUCHAT Aimé, CHAUDAN Firmin, CHORT René, CLEMENT Paul, CLERY Roland, COLETTE Jeanne, COLLIER Jacques, CONAN Simone, CONCASTY René, CORTOT Louis, COSNARD-SIMON Jeannine, COULON Gilbert, COUSSEIROUX Robert, COULTOUY Jean, DEFANCE Michel, DENIZOT Frédéric, DEROBERT Eléonore, DESVIGNES Gérard, DEZARNAULDS James, DINNAT Paul, DOGNETON Camille, DOLEZON Jean, DUARD Pierre, DUBOIS Henriette, DUMONT Thérèse, DUMONTEIL Jean, EDELINE Hélène, ESTIVALET Marcel, EVIEUX Jean, FAUCHER Guy, FAURE Roger, FAUX Henri-Michel, FAYARD Joannès, FERDONNET Pierre, FEVRIER Camille, FORESTIER Lucienne, FOUTBERT Georges, FOURNIER-BOCQUET Charles, FREIRE Jean, GALATAUD Raoul, GARCIA Antoine, GENDILLOU Louis, GIBERGUES Pierre, GONZALEZ Sergio, GOUBERT Georges, GOYTIA José, GRAZON Jean, GRIMA Jean, GROULIER Yvonne, GUERINI Toussaint, GUILLEMOT Gisèle, GUILLOU Raphaël, GUYA-

DER Jean, GUYOMARCH Colette, GUYOT Lucien, HALLOUIN Claude, HENAFF Germaine, HENRY Pierre, HILLION Thomas, HINTERBERGER Claude, HOULBREQUE André, HULIN Jean, HULIN Jeanne, IBANEZ Fernand, JAQUET Roger, JARDIN Jean, JULIAT Jean, JULLIARD Robert, LABORIE Pierre, LACOUR Maurice, LACROIX Robert, LAPOSTOLLE Roger, LAROCQUE Martial, LASSERRE Henri, LASTIQUE Gilbert, LATOUR Laurette, LE CABELLEC Yves, LE CHEVALIER Hélène, LEGAY-FRANCE Ginette, LEGER Jean, LE HYARIC Roger, LE PESQUE Eugène, LE PREVOST René, LERICHE Fernand, LIETARD René, LIMOUZI Paul, LITTOUX Eugène, LOCHE Jean, LOZAC'H Louis, MABIC Jean, MADEVA Gabriel, MAGNIEZ Félix, MAITRE Paul, MARIELLE Jean, MARRONS Roger, MARRANE Jean, MARTINIE Jacques, MASSERET René, MATHIEU Pierre, MATHIEU Raymond, MATTEI Ange, MERY Marcel, MEUNIER Denise, MEUNIER Jacques, MICHAUD Pierre, MICHAUX Jacques, MIGNARD Lucien, MIROUZE Jean, MOISY Jack, MONCORGE Raymond, MONTAGNAC Charles, MONTEREMAL René, MONTES Pierre, MOREAU Jacques, MOREAU Jean, MORIAZ Joseph, MOUCHET Louis, MOUCHET René, MOULIN Marinette, ODRU André, OOGHE Jean, ORIOL Albert, ORSONI Pierre, PALIS Jean, PALTRIE Gilbert, PAROTIN Marc, PASCUCCHI Vincent, PATRU Georges, PERRAUD Etienne, PETIT Pierre, PICOT Louis, PIERRESTEGUY Pierre, PLANSON Henri, PLISSON Suzanne, PRADET Camille, PRANCHERE Pierre, QUATREMAIRE Renée, QUINT Robert, RADZYNSKI Rosine, RANOUX Roger, RAVANEL Serge, RAYBAUD Paul, RESTOUX Georges, REVERBERI Roger, ROBINSON Willy, ROCHAIX Marcel, ROCHAT

Claude, RODDIER André, ROLLAND Alfred, ROUSSEL René, SABATE Odette, SAULNIER Raymond, SAUVAGE Raymond, SCHEER Samuel, SCIANDRA Jean, SENAMAUD Jean, SERRES André, SOURY Jean, SUDREAU Pierre, TAPISIER Alexis, TARDIVEL Louis, TEUNIS-

SEN Charles, THIBAUT Pierre, THOUVENIN Jean, TRASTET Emmanuel, VAUJOIS Pierre, VENUAT Roger, VIGNETTES Raoul, VIGREUX Raymond, VOLLAND Robert, VOLLE Lucien, VOLLE Mélanie, WEILLER Jacques, ZERLINE Raymond.

" AMIS " MEMBRES ASSOCIES DU CONSEIL NATIONAL

Jean-Paul BEDOIN (Dordogne), Patricia BIZARRI (Aube), Paule BLEYS (Pyrénées-Orientales), Marc BONNERAT (Creuse), Bruno CASSANAS (Hérault), Pierrette CATUSSE (Val-d'Oise), Firmin CHAUDAN (Savoie), Michel COLAS (Seine-Saint-Denis), Danielle COLLET (Côtes-d'Armor), Bruno COLLIN (Aube), André COMMERCON (Saône-et-Loire), André CURCULOSSE (Landes), André CUYEU (Pyrénées-Atlantiques), Sylvie DAEMS (Nord), Jean DAVID (Côte d'Or), Robert DAVID (Morbihan), Jean-Paul DEGOUTTE (Loire), Bernard DELAUNAY (Corrèze), Jean-Philippe DEMAY (Yonne), Guy DESCHAMPS (Eure), Georges DOYAMBOURE (Pyrénées-Atlantiques), Albert DUTARTE (Haute-Savoie), Michel DUVAL (Pas-de-Calais), Andrée FAY (Gironde), Georges FELDMAN (Indre), Robert FOREAU-FENIER (Aisne), Michèle GABERT (Isère), Colette GAILDRY (Haute-Saône), Marie-Louise GARCIA (Tarn-et-Garonne), Jocelyne GERVAIS (Isère), Mireille GERVAIS (Drôme), Pierre ISOLA (Haute-Corse), Gérard JOUANLANNE (Rhône), Monique JOUANLANNE (Rhône), Jean LARRIEU

(Pyrénées-Orientales), André LEUDET (Eure), Odile MARCOU-DURET (Corrèze), Simone MARIOTTE (Saône-et-Loire), Pierre MARTIN (Côtes-d'Armor), Jean-Jacques MERTEN (Marne), Robert MISSOUT (Haute-Vienne), Henri MOIZET (Aveyron), Mireille MONIER-LOVIE (Drôme), Anne-Marie MONTAUDON (Haute-Vienne), Brigitte MORENO (Lot-et-Garonne), Marcel MOUTON (Yvelines), Rosine NASTASI (Allier), René NESLE (Var), Robert OUDJAVINI (Ain), Colette PALLARES (Libé P.T.T.), Jacques PAPINEAU (Vienne), Robert PERRIER (Haute-Savoie), Martine PETERS (Isère), Grégory PICART (Pas-de-Calais), Marie-Jo PIVIER (Corrèze), Céline PIOT (Allier), Antoine POLETTI (Corse-du-Sud), Jean-Marc RAGOBERT (Nièvre), Jean-Paul RIFFAULT (Paris), Jean-Paul RIGOLI (Haute-Savoie), Solange RODRIGUES (Alpes-Maritimes), Charles SANDRE (Libé P.T.T.), Serge SOUDRY (Cher), Patricia SUSSET (Oise), Christiane TARDIF (Essonne), Olivier VALADE (Isère), Jacques VARIN (Paris), Michel VOLLE (Paris), Nicole ZERLINE (Oise).

COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE FINANCIER

ANDRIEU Claude, DIREZ Jacques, MARIE Jean-Paul, ROUDOT Roger, SPINELLI Henri.

SEINE-ET-MARNE

L'été 2002 a été marqué, comme ceux qui l'ont précédé, par de nombreuses et traditionnelles cérémonies du souvenir qui ont rassemblé tous ceux qui ne veulent pas oublier. Citons :

- le mercredi 24 juillet, à la Brosse-Montceau, l'hommage aux Oblats massacrés par le bourreau de la Gestapo, Korf. L'ANACR y était représentée par notre secrétaire départemental, qui déposa une gerbe au nom de notre organisation.

- Le vendredi 16 août était organisé par le comité ANACR de la Ferté-sous-Jouarre, l'hommage aux déportés du "Dernier convoi". Une assistance nombreuse, parmi laquelle de nombreux maires et élus du canton, ainsi que Mme Richard, conseillère régionale et M. Rigault, conseiller général, écouta avec recueillement et émotion l'intervention de notre ami Jean Lafaurie, déporté lui-même au camp d'Allach et secrétaire départemental de la FNDIRP.

- Le dimanche 18 août, c'était la cérémonie devant la stèle des 36 fusillés d'Arbonne, et là ce fut notre président qui déposa au nom de notre organisation départementale, la gerbe de l'ANACR.

Le même jour, derrière la cascade du Bois de Boulogne, où était rappelé le sacrifice des jeunes résistants de Chelles, c'est notre camarade Raymond Barbet, membre de notre bureau départemental, qui nous représenta et déposa notre gerbe.

RHONE

Comme chaque année, le comité ANACR de Villeurbanne a organisé sa sortie annuelle.

Le parcours avait été étudié par Jean Bathias : descente au lac d'Ambledon, où se trouve, dans un site splendide, le monument dédié aux maquisards du Nord-Isère, lesquels s'étaient déplacés dans l'Ain près d'Ambledon pour échapper à la poursuite des Allemands.

Au monument nous attendaient M. le maire d'Ambledon et deux camarades de l'ANACR du Nord-Isère, Ripolin et Félix Maguiez. Une cérémonie du souvenir marquée d'émotion débuta par l'allocation du maire nous souhaitant la bienvenue en nous remettant un recueil de souvenirs, écrits par un ancien maquisard. Félix Maguiez retraça alors l'histoire du maquis en cette région. Après le dépôt de gerbe au pied du monument, nous reprenons la route en direction de Belley où nous attend un excellent repas.

Sur le chemin du retour, arrêté à la maison d'Izieu, où le 6 avril 1944 la Gestapo commandée par Klaus Barbie arrêtait 44 enfants et leurs 7 éducateurs, parce qu'ils étaient Juifs. 42 enfants et cinq adultes ont été gazés au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Intense émotion.

Après cette visite, retour vers Villeurbanne avec arrêt à la cascade de Glandieu, très belle. Puis, par une route un peu tortueuse, nous reprîmes par Lhuis, Lompnas et Seillonaz, la route de Villeurbanne.

AVEYRON

Cette année encore, la commémoration du combat de la Pezade a connu une ampleur et une solennité exceptionnelles. Certes, une fois encore, ce fut une foule nombreuse et recueillie qui se groupait autour des 23 croix symbolisant les maquisards morts en ce lieu.

Depuis août 2000, est aussi évoquée, la mémoire de l'aviateur américain Hoy, abattu ce même jour dans le ciel de la Pezade.

Henri Balmes, président de l'ANACR - St-Affrique, chargé par la mairie d'organiser la cérémonie, avait la joie, mêlée de légitime fierté, d'accueillir parmi les personnalités M. le Préfet de l'Aveyron, Mme le directeur de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Rodez, le colonel commandant le camp du Larzac. Fait rarissime en ce lieu de mémoire arvaire, entouré de sa garde d'honneur, le drapeau du 122e RI.

Autour du maire de St-Affrique, on notait le représentant du député-maire de Millau empêché, les conseillers-général, de nombreux maires du secteur et leurs adjoints. A partir de 10 heures, les présents qui le souhaitaient participèrent à une réflexion œcuménique sur le thème de la paix animée par des représentants des églises catholique et réformée de St-Affrique. La commémoration patriotique fut une remarquable succession parfaitement rythmée d'évocations, d'intermèdes musicaux et de discours. Notre représentant local, H. Balmes, en avait fixé les diverses modalités en accord avec J. Bacci, président de l'Amicale du maquis P. Clé, dans un cadre officiel strict indiqué par l'autorité militaire.

Les trois allocutions permirent successivement les rappels historiques utiles, la volonté réaffirmée du devoir de mémoire face aux évolutions du monde moderne et la nécessité de mobiliser les jeunes et futurs citoyens au service de la paix. La complémentarité des trois interventions d'Henri Barthès ex-lieutenant Dumont, chef du maquis, du maire de Saint-Affrique et du préfet clôturant la cérémonie doit être soulignée. L'assistance connut un long moment d'émotion partagée quand fut diffusé un extrait du discours de Malraux évoquant la mort tragique de Jean Moulin, puis un appel aux jeunes.

AIN

Le Congrès départemental de l'ANACR s'est tenu le samedi 14 septembre 2002 à Bellignat. Il a été ouvert par le président Robert Volland devant une centaine de personnes. Le maire, François Sambardy accueillait chaleureusement les congressistes.

Ont pris place au bureau, aux côtés de M. Monnot, président du comité d'Oyonnax, Mme Defillon, directrice de l'ONAC, Simone Mariotte, présidente des "Amis" de Saône-et-Loire, membre associée du Bureau national, représentant la direction nationale, Lucien Blanc, président des Anciens Combattants et de la FNACA, Noël Fillardet, président du groupement maquisards, résistants Ain-Jura, Robert Oujdani, président des "Amis" de l'Ain, Marcel Beisson, président de l'Amicale du 1er bataillon FTFP de l'Ain.

Ce congrès était placé sous le signe de la mémoire et du recueillement. Successivement allaient être présentés les éloges et hommages aux disparus.

Noël Fillardet a donné lecture de l'hommage à Edouard Croisy. Puis ce fut le président R. Volland qui évoqua ce grand résistant qui fut Henri Rol-Tanguy.

Le rapport financier présenté par R. Mathieu a fait apparaître une baisse du nombre des adhérents de près de 15%, d'où des rentrées de cotisations en baisse, mais la trésorerie reste saine et solide.

Les représentants des comités locaux ont précisé la part prise dans les différentes cérémonies.

Simone Mariotte, membre associée au Bureau national, après avoir procédé à un tour d'horizon national, nous a interpellés afin que l'on aide nos Amis de l'ANACR.

Mme Defillon, directrice de l'ONAC, partagea la tristesse de toutes et tous après le décès d'Edouard Croisy. Elle insista aussi sur la nécessité de maintenir la mémoire vivante de la Résistance.

Le congrès s'est achevé par une cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbes en présence de plusieurs personnalités, d'élus locaux, des drapeaux. Un vin d'honneur a suivi, offert par la Municipalité. Un banquet fraternel a réuni les participants échangeant les souvenirs des "années noires" qui n'ont pas été vaines.

ALPES-MARITIMES

Le Comité ANACR des Alpes-Maritimes a tenu son congrès départemental le 19 octobre dernier à Vallauris. La séance a été ouverte par Gilbert Savoye, vice-président du comité de Vallauris. Puis Roger Faure, président départemental, remercia alors les personnalités présentes : M. Laborde représentant M. Gurniel, maire de Vallauris, M. Sullenwarth représentant le délégué militaire départemental, M. Louis Raymond, président du Comité du Concours de la Résistance et de la Déportation, Mme Solange Rodrigues, présidente du jury du concours et présidente départementale des "Amis de la Résistance (ANACR)", M. Biancotto, président de l'UFAC, Mme Ackermann, présidente de l'ANCAC, et le représentant des Partisans Italiens de Fossano (ANPI).

Après la minute de silence à la mémoire des disparus et d'hommage à André Tillet et Henri Rol-Tanguy, Roger Faure développe son rapport moral, "exaltant le combat que mènent aujourd'hui les résistants dans le respect du pluralisme, combat qui est devenu celui des "Amis" et qui doit rassembler tous ceux qui partagent les valeurs humanistes contenues dans le programme du CNR.

"Nos "Amis" doivent s'adresser aux mouvements associatifs dans leur diversité, pour organiser ensemble des initiatives de connaissance de la Résistance. Il fait un bilan de l'activité des comités durant ces deux dernières années, marquées par la participation de nombreux adhérents aux séances du programme annuel du Concours de la Résistance et de la Déportation dans les lycées et collèges, la participation aux cérémonies du souvenir par notre présence aux commémorations nationales des grandes dates : 8 mai, 27 mai, libération de nos villes au mois d'août.

La constitution le 26 janvier dernier d'un comité départemental des "Amis" placé sous la présidence de Solange Rodrigues, présidente du jury du Concours de la Résistance, a été une avancée importante pour la pérennisation de l'activité de l'ANACR.

Intervenant ensuite, Solange Rodrigues, évoqua l'action des "Amis" dans le département, "activité consacrée à la défense des valeurs pour lesquelles les résistants ont combattu, valeurs intemporelles et universelles. Les "Amis" doivent se préoccuper de l'avenir, c'est-à-dire des jeunes et leur faire comprendre que les valeurs défendues par les résistants au péril de leur vie sont toujours actuelles, qu'ils doivent se les approprier et les défendre.

"L'actualité - dit-elle - montre tous les jours l'impérieuse nécessité d'une véritable éducation à la citoyenneté qui réponde au capital d'enthousiasme, de dévouement, à l'esprit de liberté qui caractérisent la jeunesse. Prise de conscience en participant volontairement au Concours de la Résistance et de la Déportation, dont le thème est, cette année : "Les jeunes dans la Résistance". Puis elle évoqua longuement la bataille pour l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai.

Avant le rapport financier de René Dissoudray, le congrès entendit Henriette Dubois, représentant la direction départementale de l'ANACR auprès du Comité départemental des "Amis".

Après la discussion générale, les rapports moral et financier ainsi que la motion sur le 27 mai furent adoptés à l'unanimité.

Jean Biancotto, représentant l'UFAC, M. Raymond, président départemental du Concours, et le représentant de l'ANPI apportèrent ensuite leur salut aux congressistes.

Après l'élection du Comité directeur, Jean Thouvenin, délégué national, après avoir évoqué l'érosion inévitable des effectifs résistants de l'ANACR, insista sur la nécessité de stopper celle des "Amis", qu'il importe au contraire de renforcer. Il évoqua aussi les discriminations qui continuent à frapper les résistants puis termina notamment en rappelant que les "Amis" sont les dépositaires de la mémoire".

Après la "cérémonie au Monument aux morts", qui se déroula en présence du maire de Vallauris et l'apéritif dans la cour du château, offert par la municipalité, le congrès s'acheva comme de tradition par un repas fraternel.

A L'HONORARIAT

De nombreux camarades qui, durant plusieurs dizaines d'années, n'ont pas ménagé leurs efforts pour maintenir vivants les idéaux de la Résistance et faire de l'ANACR cette grande organisation pluraliste des Résistants, ont, souvent pour des raisons de santé mais aussi pour permettre à d'autres camarades d'accéder à des responsabilités dans les organismes nationaux de direction, demandé l'honorariat du Bureau National et du Conseil National. Qu'ils soient assurés de la reconnaissance et de l'affection de tous.

MEMBRES HONORAIRES DU BUREAU NATIONAL

CHALUMEAU Maurice, F.F.I. - F.T.P.F. (Loire) ; CONCASTY René, A.S. - C.F.L. Groupe Vény ; COPPOLANI Michel, F.F.I. - M.U.R. co-président départemental du C.D. des Bouches du Rhône ; GONZALEZ Sergio, Union Nationale Espagnole, Interné à Aurigny, évadé ; LE PESQUEUX Eugène, Membre de l'Etat-Major O.S. - F.T.P.F. du Finistère Sud ; LESCURE Roger, Lieutenant-Colonel F.F.I. (F.T.P.F.), Compagnon de la Libération ; MIGNARD Lucien, Lieutenant

F.F.I. - F.T.P.F., Secrétaire général du C.D. de la Loire ; MONTAGNAC Charles, Lieutenant F.F.I. (B.R.O. et F.T.P.F.) ; MONTEREMAL René, Responsable du F.N. Drôme Ardèche ; MOUCHET René, Ancien du Vercors (A.S.), Secrétaire Général du C.D. de l'Isère ; ROCHE Paul, Commandant F.F.I., chef de zone de l'A.S. M.U.R. du Puy-de-Dôme ; SENAMAUD Jean, Commandant F.F.I., chef de secteur de l'A.S. en Haute-Vienne ; VAUX Louis, A.S. de Corrèze.

MEMBRES HONORAIRES DU CONSEIL NATIONAL

AUBERT Robert, BAILLY Louis, BAILLY Robert, BALLEZ Maurice, BARBIER Roger, BERTHET Henri, BESSIERES Jean, BLASQUEZ Matéo, BOISIER Roland, BONAFOS Hervé, BORIES Jean, BOULINEAU Eugène, BOURDON Léon, BRUNET Roger, CAPUT Raymond, CASAMATTA Jean-Baptiste, CHASLE Raymonde, CLAVIERE Jean-Marie, CODERC Jean, COPPOLANI Michel, CORRADI Marcel, CORTAY Maurice, DENIS Alphonse, DARNAULT Maurice, DELACROIX Pierre, DORIDON Henri, DORNUEJOLS Maurice, DREVET Paul, DUFFOUR Maurice, FAURITE Marceau, FONVILLIE-ALQUIER François, FRANCESCONI François, GABET Marcel, GARNOTEL Marguerite, GAUDIN DE LAGRANGE Emerentienne, GEORGES Lucienne, JAMILLOUX Roger, KOHN Fernand, LABROSSE André, LAVANCIER Roger, LE FAOU Yves, LEFEVRE Roger, LE GUYADER Marcel, LE QUERE

Jean-Marie, LESCURE Roger, LOCOGE Pierre, LOFFROY Robert, LOUIS Roger, LUTTENAUER Roger, MAS André, MAZET Charles, MERCADIER Maurice, MERIGLIER Roger, MIALONIER Joseph, MICHAUD Georges, MOULIET André, MUGNIER Ginette, MUGNIER-POLLET Jean-François, PELLISSON André, PEREZ Louis, PETRY Georges, PILLIOL Cyprien, PLISSON Suzanne, POUX Marcel, RENAULT Raoul, RESSOT Antoine, RICCI Marc, RIFFAUD Jacqueline, ROBERT Gisèle, ROCHE Jean, ROCHE Paul, ROSSI Joseph, ROY Marcel André, SALVIT Raymond, SAMSON Maurice, SANTARELLI Jérôme, SOUCHET Claude-Roland, SURET-CANALE George, SZAFRANSKI Léon, THOULOU-MOND Charles, TJONS Maurice, TREBOSC Camille, VALERY Edouard, VASSEUR Pierre, VAUX Louis, VERDIER Henri, VERGINE Pierre, VIALLE André, VIDAL Gilbert.



MONSIEUR DE BRESSON DERAPE

M. J.J. de Bresson, président de l'Association des Médailleurs de la Résistance, est hostile à la création d'une journée, non fériée et non chômée, qui rappellerait le tournant du 27 mai 1943, jour où fut créé sous la présidence de Jean Moulin le Conseil National de la Résistance.

C'est son droit. Mais est-il nécessaire, faute de pouvoir expliquer clairement les motifs de son opposition, de recourir à des contre-vérités grossières, assorties d'insinuations aux limites de l'acceptable.

M. de Bresson soupçonne ceux qui sont favorables à l'établissement d'une journée de la Résistance, le 27 mai, de vouloir séparer la Résistance intérieure de la Résistance extérieure, ce qui est une stupidité qui prouve que M. de Bresson n'a pas bien compris la signification du 27 mai et ses conséquences.

Non seulement la création du CNR

a permis, comme le souhaitait le général de Gaulle lui-même, d'unir toutes les forces de la Résistance intérieure, mais elle a scellé l'unité d'objectifs et de combat entre les deux branches de la Résistance : intérieure et extérieure... Personne n'a jamais prétendu que la Résistance avait débuté en mai 1943. Ce sont les conditions de lutte qui, ce jour-là ont changé. L'ensemble de la France combattante s'est placée sous l'autorité du chef de la France libre, ce qui a permis d'apporter à de Gaulle la légitimité que les Américains lui contestaient et en même temps écarter les menaces qui pesaient sur notre indépendance nationale.

A l'inverse de M. de Bresson, le général de Gaulle ne s'y est pas trompé. Dans ses mémoires, il écrit : " avant le 27 mai 43 il y avait DES résistances, après le 27 mai, il y eut LA Résistance ".

Mais M. de Bresson a-t-il jamais lu de Gaulle ? R.C.

AVIS DE RECHERCHE

Recherchons son nom et parcours... supposé venant de la brigade de gendarmerie de Montlison (42), il commandait fin 1944 l'école de perfectionnement des cadres FFI de Chatel-Guyon (63), muté ensuite en Indochine.

Adresser toute correspondance à M. Marcel Scribe - Corbes - 42130 Marçilly le Châtel.

...

Recherche renseignements sur mon grand-père le lieutenant Parouti, d'origine alsacienne et parti en Dordogne en 1940.

Adresser toute correspondance à Marie-Agnès Kopp - 3 place Henri Dunant - 67000 Strasbourg.

...

La ville de Saint-Jacques de la Lande recherche des membres des familles des jeunes résistants fusillés de la Butte de la Maitière - Saint-Jacques de la Lande - le 30 décembre 1942.

Ecrire à Véronique Besseau à la ville de Saint-Jacques de la Lande - B.P. 90525 - 35205 Rennes cédex ou lui téléphoner au : 02.99.29.75.47.

...

Recherche des jeunes gens de 18 à 21 ans qui auraient séjourné à la caserne Rocabey à Saint-Malo entre 1939 et 1945.

" Qui peut témoigner du passage de jeunes gens de 18 à 21 ans à la caserne Rocabey à Saint-Malo entre 1939 et 1945. Que sont-ils devenus ? "

Ecrire à Mme Lucienne Rolland - ANACR 95 - 9 bis rue Roger Salengro - 95230 Soisy-sous-Montmorency.

TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN 2002

Tous les talons des bons souscrits parvenus et réglés au siège de l'ANACR le 29 novembre 2002 ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs.

Les possesseurs des bons 044741 et 149248, recevront au choix un poste de télévision couleur, un magnétoscope, un ordinateur ou une minichaîne d'une valeur de 762 € à 914 €.

Tous les souscripteurs des bons portant les numéros suivants recevront, à l'adresse qu'ils auront indiquée, un cadeau utile et agréable qui leur sera expédié, franco de port, dans les mois suivant la réception par nos services du bon correspondant.

001626	025576	049237	071868	106812	132044
001686	026182	050201	074620	110476	132780
002511	027115	050214	074716	111231	132887
002795	029193	050469	076500	111609	132909
004940	030458	051745	076991	111720	134239
005090	030892	052723	077553	111886	139122
005580	031176	052736	077782	112924	140146
006910	031614	056126	078320	113648	140236
007261	035264	056281	079081	115131	140643
010116	036216	056765	083491	115804	141568
011106	038383	056836	083606	118547	142285
011327	039871	058076	084861	118917	142685
011381	040130	058206	084960	118941	143176
011471	040875	058772	085048	120282	144521
011616	041037	058969	086200	120810	145846
012910	041271	059785	091386	121278	146252
013612	041756	060006	094121	123911	146911
013669	042297	060655	095406	128741	147496
014898	043256	061791	095597	129237	147906
015842	044741	062225	096844	130196	148546
016985	045145	062521	097891	130331	148587
017135	045229	066292	098082	130381	149248
019127	048184	067040	101926	130981	151462
019215	048251	070320	102811	131385	152015
021457	048660	070536	103226	131406	152476
022086	049046	071269	104031	132036	153088
022097					

L'ANACR et le journal de la Résistance « France d'Abord » remercient tous les souscripteurs des bons de soutien qui, en assurant le succès de la souscription nationale, ont apporté une nouvelle fois une aide précieuse à la poursuite de leur action



INSTANTANES DE CONGRES

Monuments de solennité, moments de gravité, moments de fraternité, moments de convivialité : un congrès de l'ANACR...

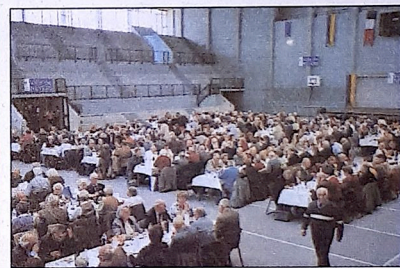


Jacques Gougat, président de l'UFAC, s'adresse au Congrès.

Cécile Rol-Tanguy, avec Raymond Cloizeau président départementale de l'ANACR de la Nièvre, et Frank Béziade, trésorier national. L'hommage à Henri Rol-Tanguy sera un moment d'émotion intense.



Plus de 500 personnes ont prolongé par le repas fraternel les liens noués ou réaffirmés par trois jours de Congrès.



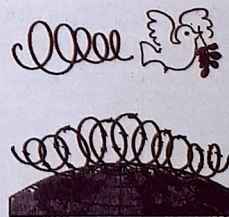
UN PRECIEUX TÉMOIGNAGE



Pierre Sudreau, résistant, déporté à Buchenwald, préfet à la Libération et directeur au ministère de l'Intérieur à 27 ans, fut en juin 1958 appelé au gouvernement par le général de Gaulle. Grand'Croix de la Légion d'Honneur, président de l'ANACR avec Robert Chambeiron et notre regretté camarade Henri Rol-Tanguy, Pierre Sudreau nous livre, dans cette nouvelle édition, remaniée et augmentée, le précieux témoignage et les réflexions d'un homme engagé dans les combats pour la liberté et l'humanisme. Nous en rendrons compte dans un prochain numéro. (A L'ANACR : 21,34 €, port en sus).

PIERRE SUDREAU

AU-DELÀ DE TOUTES LES FRONTIÈRES



Gallie Jacob

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration 79, rue St-Blaise, 75020 Paris

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS
e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS
France..... 9 €
Etranger..... 12 €
Abonnement de soutien..... 15 €
Le numéro..... 2 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Édité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Inco Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60